

STAT-CIVIL

1768

A

1772





an mil huit et le sept cent soixante six
 baptisée - sept janvier a été
 the précédant du lieu de la plote née le jour
 et a uiralle montelle le parrain a été benoit
 montel de la parthe de s^r loy la marraine
 antonia borie de cette parthe illiterée de ce engin

Sauvadet uie

Jean communal Lan que dessus et le ungt sept janvier a été baptisé
 Jean communal né le jour précédant du lieu de la plote
 fils légitime a autre Jean et a anne dumas le
 parrain a été Jean puyjoron du lieu de la mouge et
 de mahat qui a signé avec nous, la marraine anne
 communal de cette parthe illiterée de ce engin

pujoron Sauvadet uie

Jean communal Lan que dessus et le second fevrier est né et
 été baptisé Laurent communal du lieu de la plote
 parrain fils légitime a autre Laurent et a
 person, le parrain a été Laurent person
 bourgeois de pournot grand ^{quia signé avec nous} parrain
 catharine communal sous illiterée de ce engin

person Sauvadet uie

Antoine communal Lan que dessus et le quatre fevrier est né et
 été baptisé Antoine la grasoye du lieu de
 chert fils légitime a autre Antoine et a Anne
 bardeau le parrain a été Antoine la grasoye
 oncle la marraine Louise Touchier et a Anne
 parthe de cette parthe illiterée de ce engin

Sauvadet uie

L'an mil sept cent cent soixante, huit et le
andré et jacque. vingt cinq fevrier sont nés et ont esté baptisés
rouuets andré et jacque rouuet enfans jumeaux. fils legitimes
a claudes et a francoise majet du lieu de coudaye
le parrain dandré a esté andré rouuet munié
a la maltrie, la marraine catherine ertur, par
de jacque, jacque majet, la marraine louise
parot tous de cette parisse illiteves de ce
enquis Jauradet vic

L'anné sur le premier mars est né et a esté baptisé
rouuets utou fils leg. a jean dufaypente et de marguette
d'utou et de lyerrain gas autou mayet la masaine pourvoir
terre de coudaye illiteves enquis Plasseure

L'anné sur le neuf mars est né et a esté
baptisé jeanne hortier fille legitime de jean et
de marie couderas sa femme, ktant du bourg
de chandelis parrain juerre barriere munié au
moulin neuf, la marraine jeanne penehon tous
illiteves enquis Jauradet vic

L'anné sur le vingt sept mars est né et a esté baptisé
jeanne dion fille leg. a dion de ghabrie par de
jeanne justus sa femme lyerrain pourvoir de
la masaine, masuante, ktant de la parisse
illiteves enquis Plasseure



L'an mil Sept cent dix sept le jour de mardi
 ont été ni et all. *Notaire Charles Sauvadet*
 et de jeunes hommes et femmes *Julien de Boyas* *Hyacinthe*
Charles montmarat de marvaine *ouu* *malgré l'absence de*
la paroisse de brout *illiterés* *Piquis*
Palassy curé.

Lan que dessus et le treize avril est née et a été baptisée
 clauda terape, fille légitime a. jean, et a. marqueritte
 Dutour ses pere et mere du vilage du fau planda
 le parrain a été blaise. Dutour grand pere qui a
 signé avec nous, la marraine clauda. gener tier
 tante qui n'ont signé de ce enquis

Sauvadet *Dutour*
curé

Lan que dessus et le quinze avril a été baptisée
 marqueritte ybertie née le jour précédant fille
 légitime a. joseph et a. catherine, joannet ses pere et mere
 du lieu du buisson, le parrain clauda, ortiger du
 moulin du fay. partie de ghibenue de. liard, la
 marraine marqueritte. fayot de. sette partie illiterés
 de ce enquis

Sauvadet
curé

Lan que dessus et le sixe avril est né et a été baptisé
 thème amable anglade, fils légitimes a. blaise du lieu de
 anglade la forestois et de anna, couple sa femme le parrain
 thème amable besand sousigné, la marraine françoise
 Duload illiterés Piquis *Palassy curé*
besand

l'an mil sept cent soixante huit et le dix sept
austil a été baptisé. bertholémis Dutour né. le j
bertholémis précédant au lieu de ^{coupat} ~~par~~ fils légitime a
Dutour vital et argonnière, coupat, le parrain a été
bertholémis Dutour grand père paternel, la
marraine marie colligues grand mere maternelle
tout de cette parffe illiteres de ce enquis

Sauvadet uie

l'an mil sept cent soixante et le dix huit austil est né et a été
jacques ^{baptisé} ~~terappe~~ Du lieu Dumas fils légitime a
terappe Louis et a clauda genestier, le parrain a été
jacques terappe grand père paternel, la marraine
catherine communal du village de chalambel parffe
de journon ~~le parrain~~ grand mere maternel, le
parrain de cette parffe illiteres de ce enquis

Sauvadet uie

l'an mil sept cent soixante et le vingt deux austil est né et
andré a été baptisé andré chalembeau fils légitime
chalembeau clauda et a catherine mialis ses père et mere
du lieu de parail, le parrain andré mialis
grand père, la marraine marie chalembeau
tout de cette parffe illiteres de ce enquis

Sauvadet uie

l'an mil sept cent soixante et le vingt trois austil est né et a été
pierre baptisé pierre coudayrat Du lieu Du buisson fils
coudayrat légitime a benoit, et a agathe beauregard ses père et
mere, le parrain a été pierre montel, la marraine
louise obliniche, le parrain a signé avec nous la
marraine illiteres tout de cette parffe de ce enquis

montel

Sauvadet uie



L'anné mil... sont ent joignant... trou
 huit et... vingt cinq... et
 a été... baptisé... Marie Grange
 de la... fille légitime a Antoine et a
 Anne... son hon... et mère... parvaine
 a été Joseph Grange, la marraine Marie Fabre
 tout de cette... illégitime... de...
 L'anné et...

L'anné... le vingt huit... a été baptisé Anne
 par... le... fils légitime de... et de...
 marquet... Guillaume...
 Anne... illégitime... L'anné...

L'anné... le... a été baptisé André
 par... fils légitime de... et de...
 par...
 Anne... illégitime... L'anné...

L'anné... le... a été baptisé Alexandre
 par... fils légitime de... et de...
 par...
 Alexandre... L'anné...

L'anné... le... a été baptisé Antoine
 par... fils légitime de... et de...
 par...
 Antoine... L'anné...



L'an mil sept cent dix huit le sixième jour du
 mois d'apheluyra et atté baptisé autouille l'habite
 fille legit abinoit et de marie clavelis s'usume parvain Jean
 garchon s'usigne maraimes autouille clavelis illiteres Augus
 garchons

Antoine Chabot

L'an que dessus et le sixième jour de a été baptisé
 marie chonime née le sixième jour precedent fille
 legitime de antoine et de marie eros le pere
 et mere, le parvain a été antoine chabot
 s'usigne la marraine marie flote qui
 n'ont signé tout de cette page
 de ce enquis

Antoine Chabot
Sauvadotue

L'an que dessus et le dixsept jour est né et a été
 baptisé Jean Lauitier du lieu de chabot
 fils legitime de unisant et de Jeanne Brugere
 sa femme parvain Jean punchon marraine
 antonia cha uialard tout de cette page
 illiteres de ce enquis Sauvadotue

L'an que dessus et le vingt quatre jour est
 née et a été baptisée Catherine Dutour
 du lieu de parvail fille legitime de Jean
 et de marqueritte ybertje le parvain
 a été pierre barriere munié au
 moulin neuf la marraine Catherine
 Dutour tout de cette page illiteres de
 ce enquis Sauvadotue

l'annee
 baptisé
 marie
 honime
 Jean
 Lauitier
 Catherine
 Dutour

De parully publications pour qu'il soit prouvé
 mo luy my années auant, respectivement en
 l'opposé de ses avous, d'oum la benediction en plus
 & malhuas Jovige s'it a son mare, etc.
 De defunte ame v'oupsel docteur habitant
 du bourg de St Jovis par chameau Jalle
 v'oupsel docteur noyer d'auto inette Janelis
 Ha marquille Lagrange fille a son
 fr aucte d'edouard Jaqueline michy
 Jelle v'oupsel de Jean Longchal habitant
 du village de moulin de gers de cette
 parusse, proupsal a la veuve de Jean
 palasse Jean gachon qui ont signé avec
 nous aucte' grange d'haque grange illitise,
 de ce enquis

palasse
 Jovadet vic, gachon

Marie
 Jovadet
 Lan mil sept cent soixante huit et le trente
 avout est née et a été baptisée, Marie
 Jovadet du village de coupat fille
 Legitime a estienne et a Marie Counerie
 Jov, pere et mere, Jovain Jean Jovadet
 , marraine Marie Jovadet frere et
 Jov de la baptisée, qui nous ont signés
 de ce enquis Jovadet vic

Claude
 Longchal
 Lan mil sept cent soixante huit et le dix sept Jov est baptisée
 Claude Longchal fille de Jov, a autome et d'anne gouter, Jovain
 meunier au moulin de gers de Jov, aucte' Jovain et Jovain
 aucte' Jovain Jovain la marraine Claude Longchal
 illitise Jovain
 L. Jovain



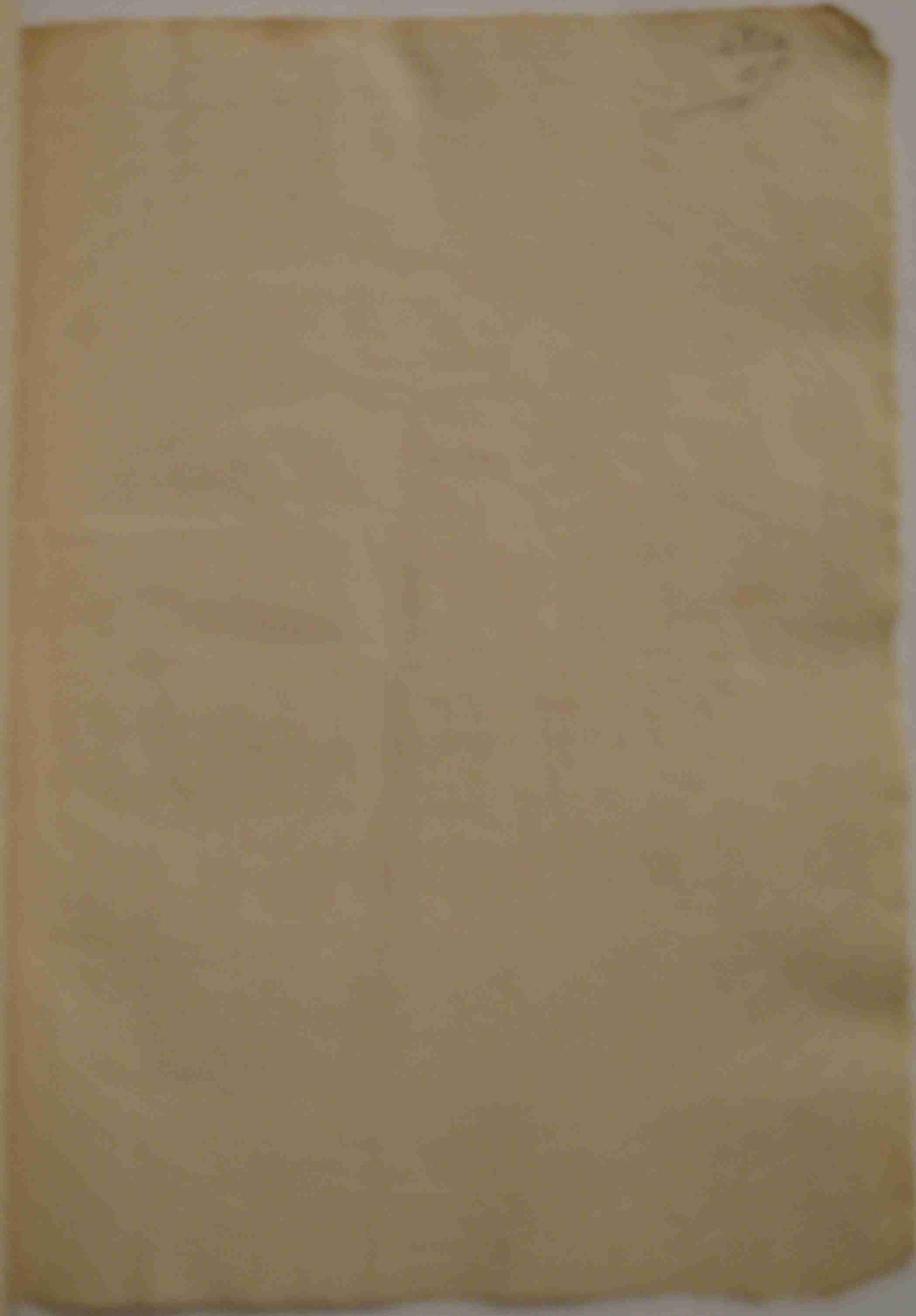
quits
S
S

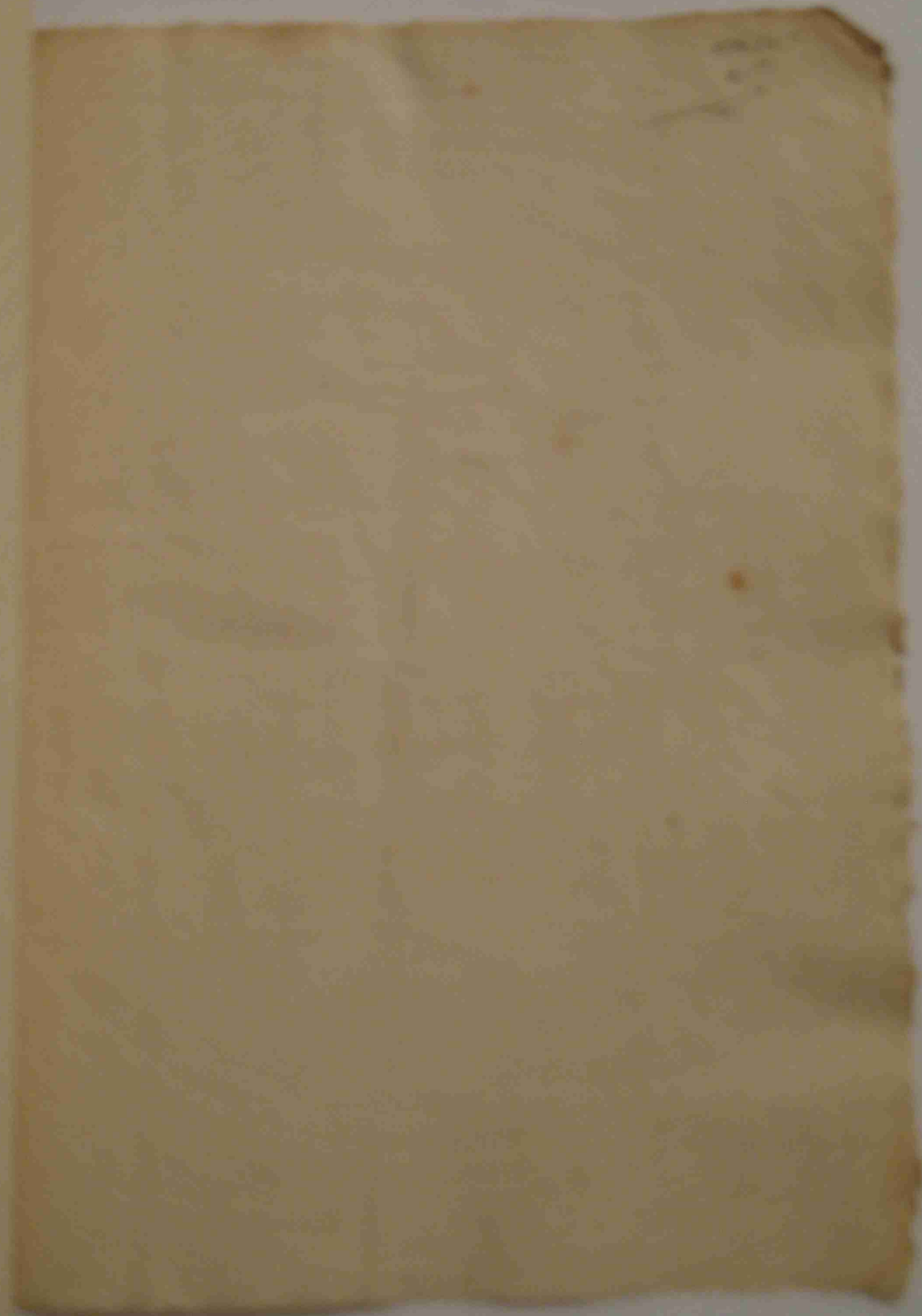


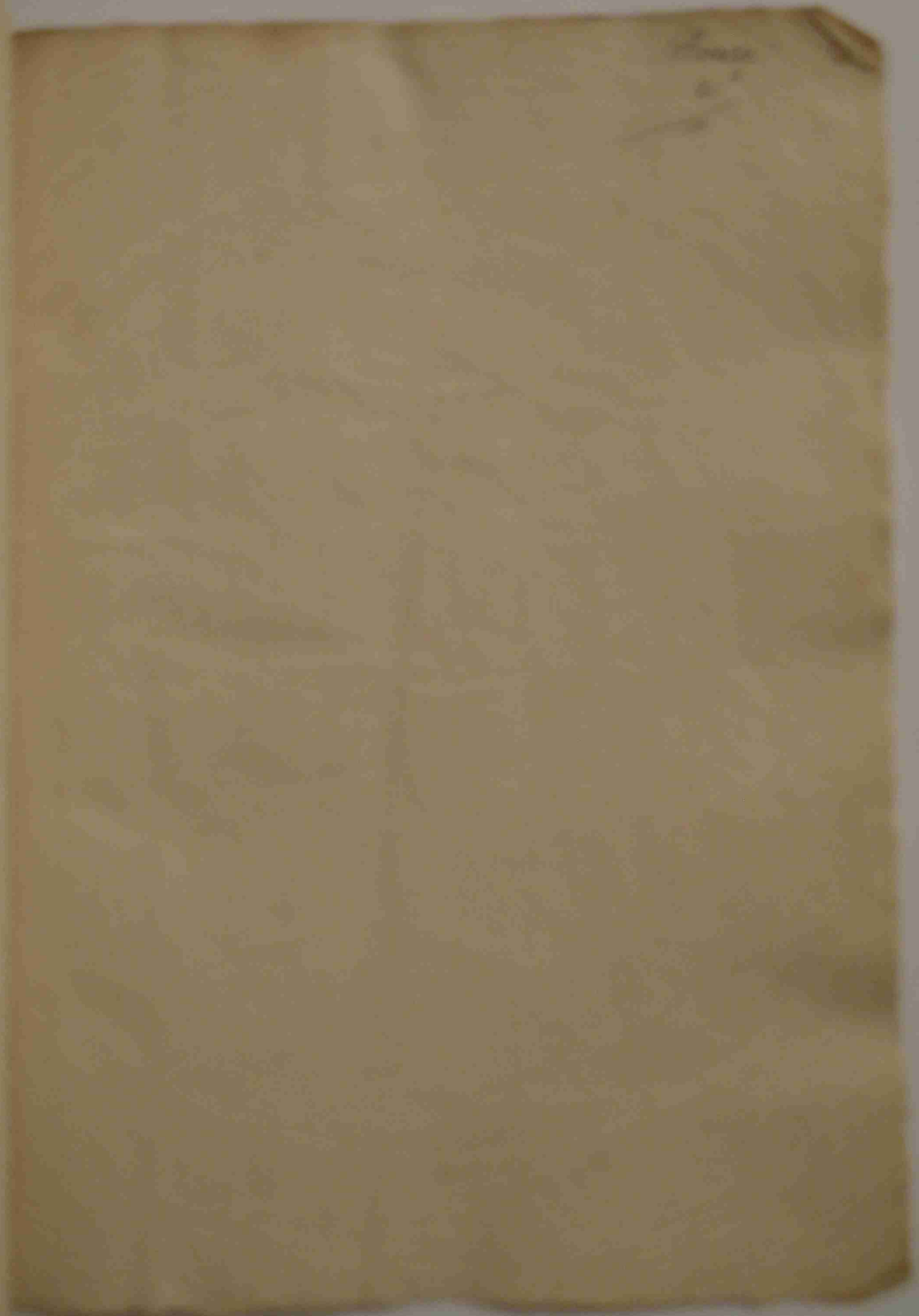
Book

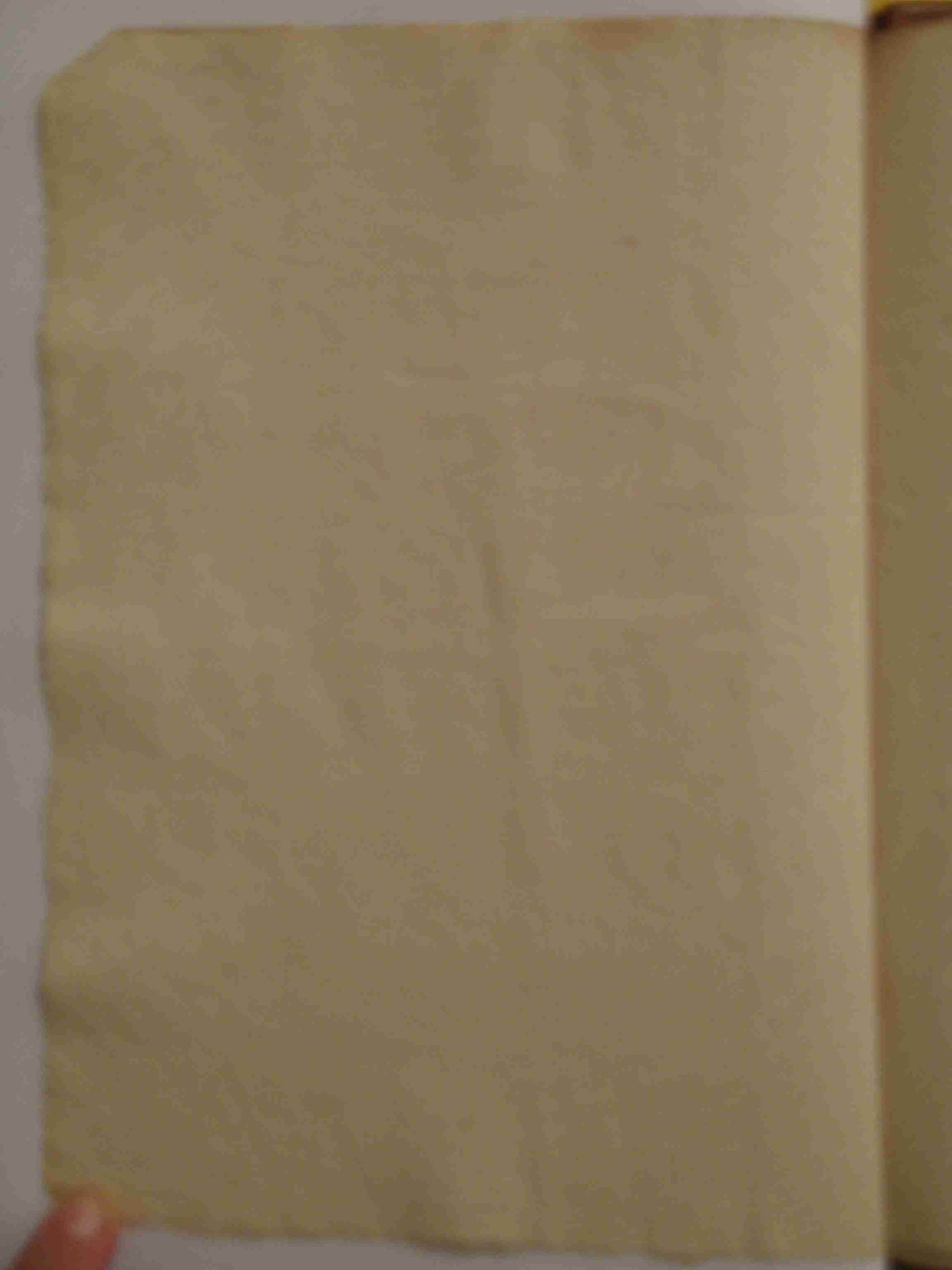
10

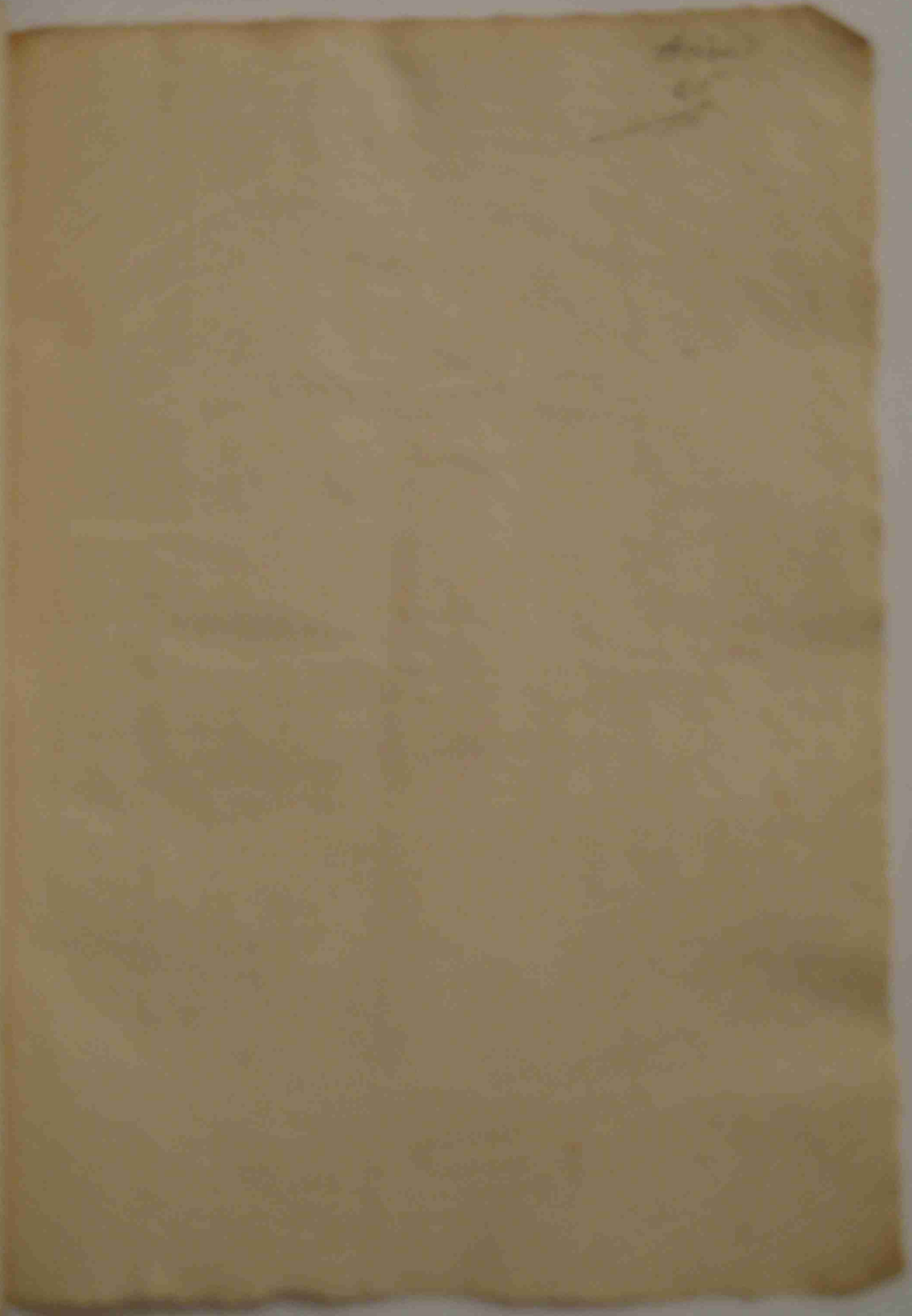
10











Quatorze Academie

17



Ext
le
in h
le
Scie
ving
Cler
chre
ont
bea
pla
lie
ser
les
qu
jo
ent
S.
l'
ent

Extrait des registres de sépulture de l'Eglise paroissiale
s^t pierre-ès-liens de Mersy, Diocèse de Langres,
province de Bourgogne, Election de Dijon : pour l'année
mil sept cent Soixante huit.

le mardi dix neuf avril mil sept cent Soixante huit a été
inhumé à l'issue des vespres, au Cimetière de Mersy, par
le Soussigné Curé de la d. paroisse, le corps de Jean Choignon
Scienc de plancher, Epoux de Jeanne Renaudia, âgé d'environ
vingt cinq ans, dem^t à Eschandely paroisse du diocèse de
Clermont en auvergne, décédé aud. lieu de Mersy la veille
chrétiennement et muni des sacrements de l'Eglise. à son con-
suet assisté Antoine Choignon son frère ; François Goute son
beaufrère ; Antoine Pupidon son ~~consuet~~ Cousin, tous Scienc
de plancher et dem^t à Eschandely et travaillans actuellement aud.
lieu de Mersy ; Etienne Renaudia son oncle, demeurant à
Serécourt en Lorraine ; Claude Goute dem^t à Eschandely, tous
les deux aussi Scienc de plancher ; et plusieurs autres témoins
qui ont déclaré ne scavoir signer de ce requis ; hors Simon
Joseph Soyers notre recteur d'École qui a assisté aussi audit
enterrement, et qui s'est soussigné avec nous. signé enfin
S. J. Soyers ; et Caultet Curé de Mersy

L'Extrait cy dessus est conforme à son original sain et
entier d'écritures et de signatures, et a été delivré au susdit

françois goute beaufrère du defunt, pour remettre à la
jeanne renaudia Epouse du defunt, pour luy servir ce que
de raison, par moy Soussigné à Merrey le vingt quatre
juin mil sept cent Soixante huit Caulllet Cure'

Merrey

reçu pour enterrement, service, &c. dud.
jean choignon cinq livres. à merrey le vingt avril mil sept cent
Soixante huit Caulllet Cure' de Merrey



L'an mil sept cent Soixante huit le deux
 atté l'attorne d'auvergne Le quatorze de ce mois
 Louis deumas notaire par lequel le jour precedent agé d'actes
 Soixante cinq ans par ses au foyois jean foy et d'ancien
 fort bonne et de l'auvergne L'abbé de la Roche

l'angued. sur le vingt neuf juillet de l'attorne d'auvergne dans le
 famille de cette paroisse francois Redon femme de jean
 lewadet lab. Julien des veals paroisse de st Quentin l'auvergne
 Redon morte le 12 precedent munie de ses ames, & de ses parents
 au foyois chaste lewadet & de son frere de la defunte Marguerite et
 par lewadet lewader illi tunc agens au lieu de la paroisse
 par elle par lewader L'abbé de la Roche

Amades

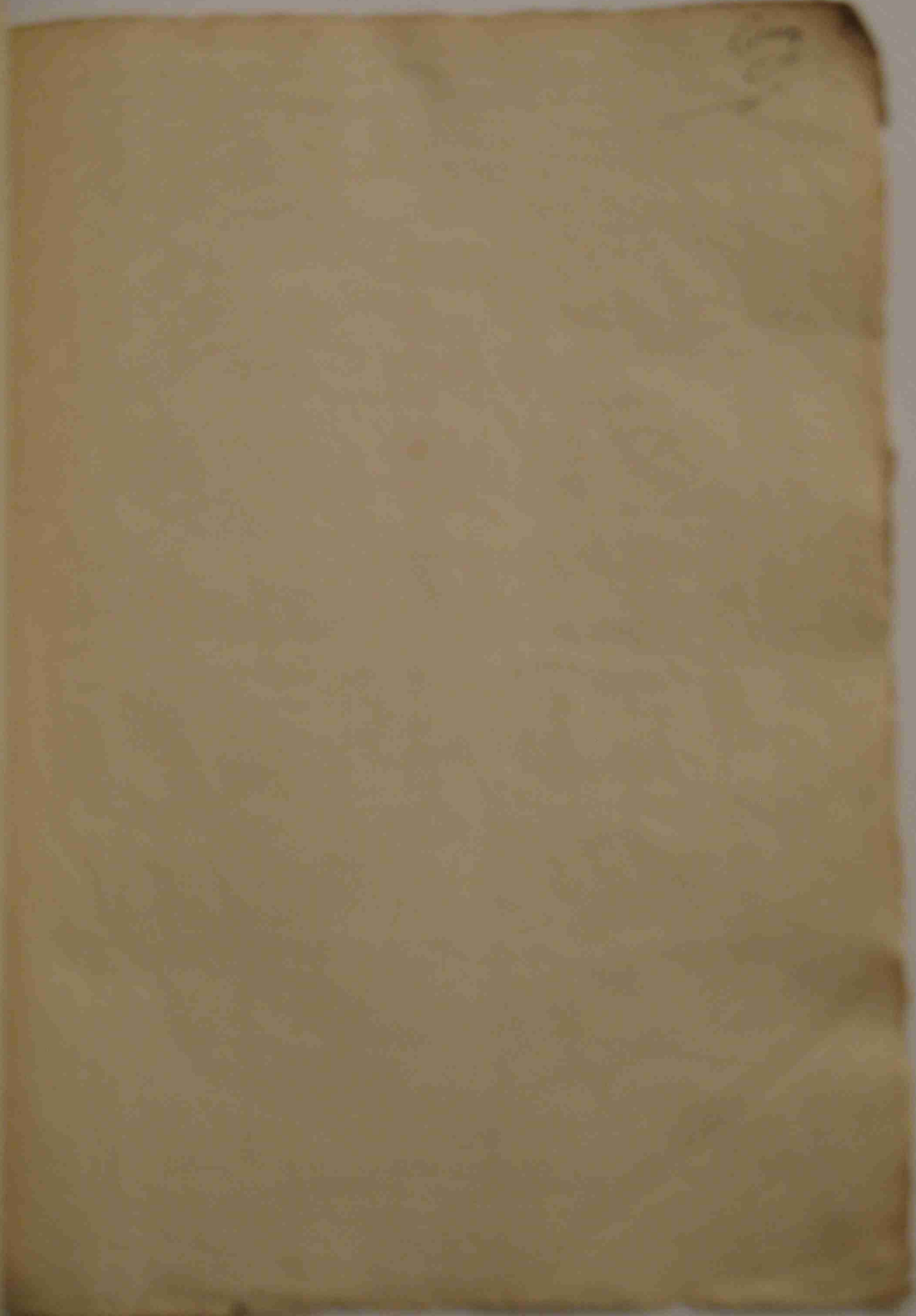
icy doit être l'acte notaire de l'ancien d'actes figure par Palardy
 L'an quideffait de dix huit. l'attorne d'auvergne dans le foyois
 de cette paroisse Marguerite chonion v. de bathelmy d'actes
 de l'auvergne de l'attorne foyois agé d'actes Soixante cinq ans par ses
 au foyois d'ancien fort bonne et aut grange illi tunc agens
 L'abbé de la Roche

l'angued. sur le vingt deux de l'attorne d'auvergne dans le foyois
 de cette paroisse Anna par son morte au lieu de l'auvergne
 lewader lewader agé d'actes dans ans par ses au foyois
 aut ouie grange et amut gantou illi tunc agens
 L'abbé de la Roche



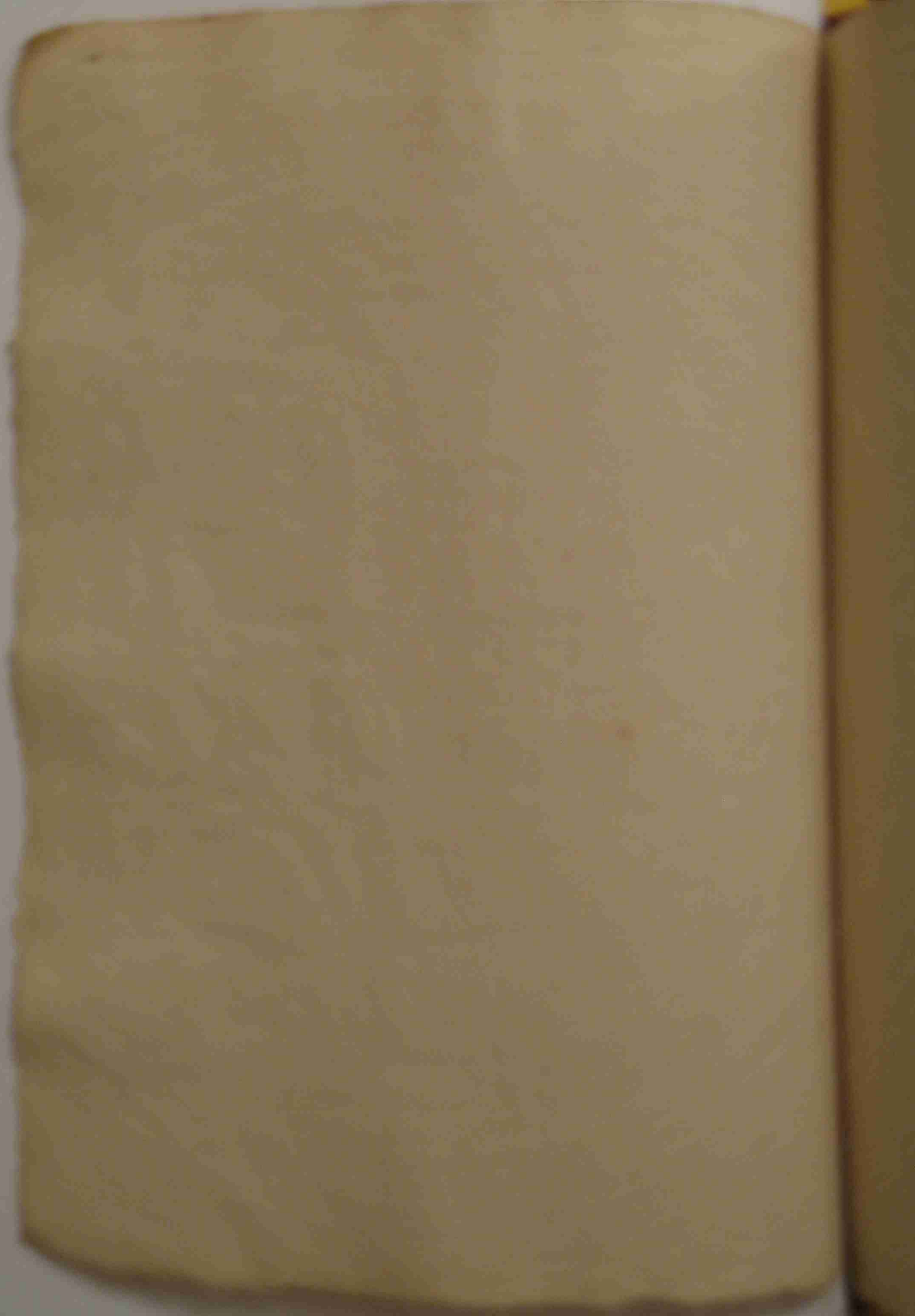


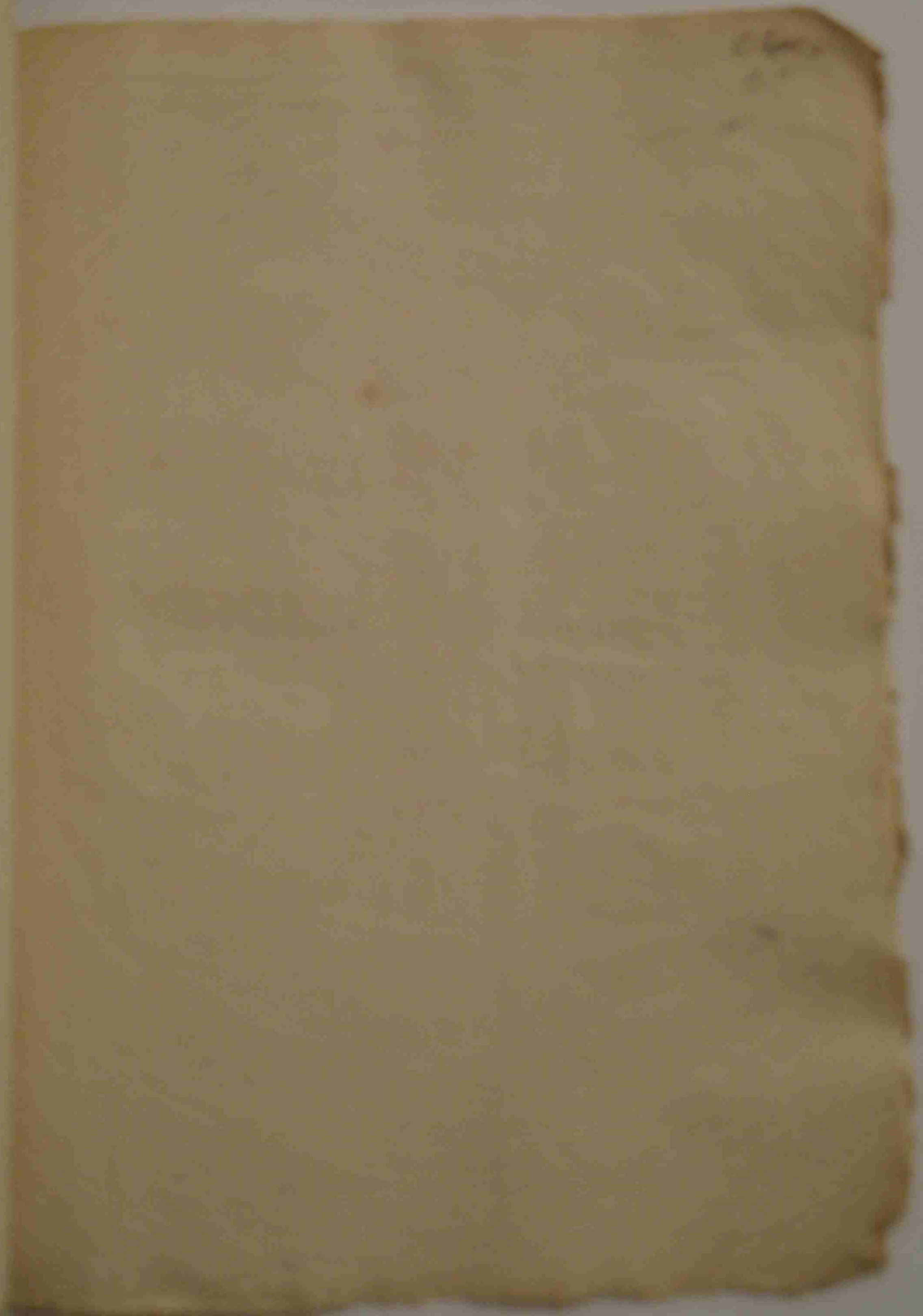
11





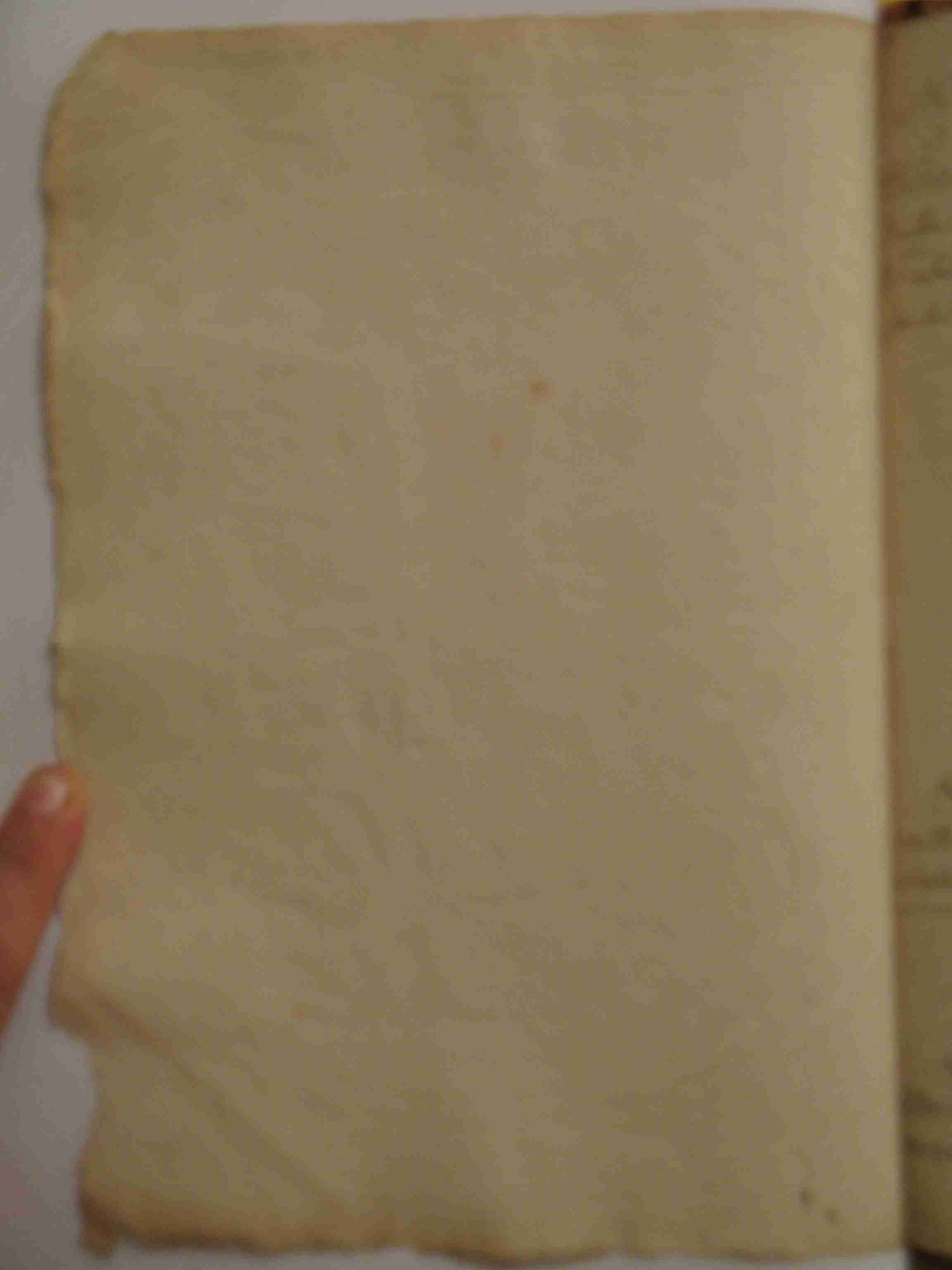
12





Faint handwritten text at the top right corner.

Faint handwritten text below the first line.





M
Plus
d'uns
le
rabet
pouten

L'an mil sept cent vingt neuf le dix sept fevrie apres
trois publications de ban de l'union faites pendant trois
semaines consécutives au pout de notre mesparroisse
sans avoir deouvert aucun empêchement, ainsi qu'il est
la benediction des funailles ayent precede Et toutes les ceremonies
delegies et la ley de pimes observen, avons conjoints le
mariage Etienne d'atours fils leg. d'autoire d'ubandides
frem. de settyarosse avec Elisabeth clauda pouten fille
leg. de feu jean marchand de la bourg de handels presens
ala ceremonie josph pouten et jean gerard souffignier
curé parson et damien fontbonne quest. de l'eglise
seavoir signés de ce qui suit.

Le curé de ~~la~~ ~~parroisse~~ ~~de~~ ~~handels~~
Etienne d'atours

B.
Catherine
chaboissier.

L'an mil sept cent soixante neuf le dix sept fevrie
le curé de la paroisse cathedrale de handels chaboissier fils
leg. de Claude et de Catherine Doukarru sa femme héritiers de
feu de la seigneurie de settyarosse de handels le parson
autoire Perric de handels de la bourg de settyarosse
la marraine Catherine Doukarru de la paroisse de handels
qui adulasé seavoir signés de ce qui suit.

Barriere
Alassez

Marie
Roussot.

L'an mil sept cent soixante neuf et le neuf mars est né et baptisé Marie
nouvet fille leg. de Jeanne meunier ala maistrise et d'autoire goulter sa femme leg. de
pierre goulter de la paroisse de handels rochepavanne, la marraine Marie Vielle de la
paroisse de handels qui ont adulasé seavoir signés de ce qui suit.

Alassez de handels



16 Lan mil sept cent soixante neuf et le cinq
 antoine au vil de ete baptise antoine honion ne le
 jour precedent du lieu des deux freres fils
 honion legitime a estienne eta antonia berand
 le parvina ete antoine berand qui n'ayant
 su pres la marraine marie chaboussier qui
 a signee ^{naquit de nous} tout de cette passe de
 ce enquis et requis sauradet uie
 pas prouue la sature
 sauradet uie

17 Lan mil sept cent soixante neuf et le six
 benoit Barthelmy benoit communal fil leg de laurint et de marie
 communal peron sa femme du vilage de deux freres l'eff cetera
 obiit die he parvina Barthelmy communal fondeur de la pie sou signee
 la marraine marie communal et de de baptise qui a
 de l'ant ne savois signee de ce enquis
 Bart communal

18 Elizabeth Langue de France originaire avoit été marié avec baptise
 anglade fille leg de marie et de au elat de sa femme et de
 sa femme Duché sa femme le parvina Jean anglade son frere
 sa femme Louise honion du lieu de l'ant qui a de l'ant
 signee de ce enquis
 anglade

meurissant de l'Hopital de force de Montpellier
EXTRAIT des Registres mortuaires de l'Hôtel-Dieu
St. Éloy de Montpellier.

L'AN mil sept cent *septante un*; & le *vingtieme* jour du mois
de *juin*; *Denoir Coupe, de Chandilly diocèse de Clairmont, âgé*
de soixante ans;

est décédé dans l'Hôtel-Dieu St. Éloy de Montpellier, & a été
enseveli dans le *cinetiers dudit hotel dieu* ——— présens
sur Dupin et Montagnou Chirurgiens ——— signés avec nous

J. Jean marie Prêtre Capucin
aumônier de l'hotel dieu St. eloy.

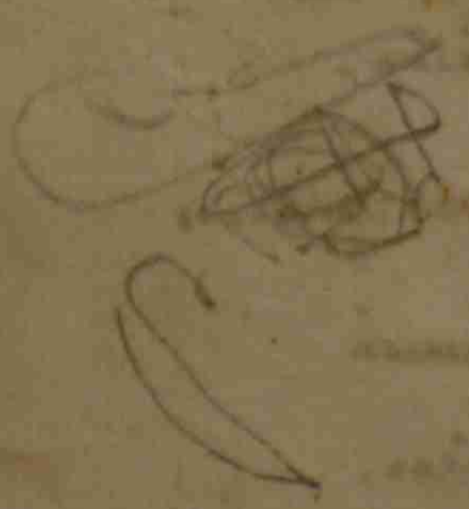
Collationné sur l'Original par nous Prêtre Aumônier
dudit Hôtel-Dieu, à Montpellier ce *vingtieme* jour du mois de *juin*
mil sept cent *septante un*.

J. Jean marie Prêtre Capucin
aumônier du susdit hotel dieu.

EXTRAIT des Registres
EXTRAIT des Registres
St. Eloy de Montpeller

L'AN mil sept cent
L'AN mil sept cent
est decede dans l'Hôtel-Dieu St. Eloy de Montpeller & a etc

signe avec nous



Chambellan
Prévôt de l'Hôtel-Dieu de Montpeller
Hospital de Lyon



L'an mil sept cent dix sept
 vingt trois avoit Est né & a été baptisé Antoine
 Dumas fils légitime a Jacques Et de Claudine Grange. Sa
 femme Dubourg de handels, Lyonnain aut guesdon
 La maraîme Marie Grange de Péllegasso qui ont delors
 refavoir sigt de cequis

Lalasse

Lorsqu'après le vingt trois avoit Est né & a été baptisé
 Marie Genevieve fille leg. a Laurent Et de Catherine Testa
 sa femme d'Alain du mas de Péllegasso Lyonnain
 Claude Dumas, La maraîme Marie Testa du lieu
 du mas qui ont delors refavoir sigt de cequis

Lalasse

Lorsqu'après le vingt cinq avoit Est né a été baptisé
 de Péllegasso André viatis fils leg. a autre André Et de Anne
 Dumas sa femme Lyonnain a été baptisé chargé d'Alain
 de l'opere de Péllegasso La maraîme Anne Dumas du
 lieu de Péllegasso qui ont delors refavoir sigt de cequis
 soussigné a prouvé la raté et le renvoi

Lalasse

Lorsqu'après le vingt huit avoit Est née et a
 été baptisée Louise Obeniche du lieu de
 Péllegasso fille légitime a Jean Et a Gilberte
 Bervant, La Lyonnain Antoine Bervant, La
 maraîme Louise Chonion. Tout de cette gosse
 qui n'ont sent signés de ce. enquis
 Sauvadet uie

et de
 de
 itime
 du lieu
 Antoine
 la mar
 out de
 adet uie
 Marie
 Genevieve
 et de
 mal
 qui
 lassé
 cur
 andré
 viatis
 el de
 de la
 itate
 de
 itate
 de
 itime
 et
 de

L'an mil sept cent soixante neuf et le
 antoine vingt huit avril est né et a été baptisé
 sauvadet antoine sauvadet du vilage de coupas
 fils legitime de antoine et a. anne eouday
 le parrain a été antoine sauvadet
 cousin, la marraine marie sauvadet sœur
 du baptisé, le parrain a signé avec nous
 de ce enquis sauvadet sauvadet vic

L'an que dessus et le trois may est né et a été
 pierre dumas baptisé pierre dumas fils legitime de antoine
 et a. cathérine eouday va metayer au domaine
 des anelot, le parrain pierre monteil qui a signé
 avec nous la marraine jeanne dumas illitree de
 ce enquis

L'an que dessus et le sept may est née et a été
 antonia vouret baptisée antonia vouret du lieu de ~~coupas~~
 fille legitime de a. claude vouret et a. marie
 mayet, le parrain a été antoine fauvry
 metayer au bourg de chandelis, la marraine
 antonia pupiron, tout de cette parisse illitree
 de ce enquis

L'an que dessus et le dix may est né et a été baptisé
 et d'antoin besaud fils legitime de antoin d'antoin
 et de jeanne Dusap la femme de marie alle marie
 anglade du flaut et la marraine c. m. marie jequeline bonilledo de
 la parisse de Simon besaud et de Simon c. habouier de la parisse de la
 marraine d'antoin besaud et de cathérine gendreau de la parisse de
 p. m. qui ont signé avec nous de ce enquis
 L'assesseur anglade

L'an mil sept cent



Soixante neuf fait et le

quatre
qui ont été baptisés François
et Guillaume deursade
de Marie Grange du village de fers de cette paroisse Lysain
deursade François deursade et François Grange du village de fers
deursade Marie Solais du bourg de Montbois Lysain deursade
Guillaume deursade et Guillaume deursade son oncle sous signe
avec nous sa maraine Gabrielle maquet de fers
qui ont duquel ne savois signer de ce enquis Copie led Guillaume
deursade hant du bourg de fers deursade et l'ave qui a signé avec nous
qui d'ave me desus et adde.

M. M. M. M. M.

L'an que dessus et le dix huit may est né et a été
baptisé Gabriel pointus fils légitime de Jean
eta Marie Monmiat sa femme de Lysain
eta Gabriel Monmiat de Lysain de Brousse
La maraine Anna Lysain de cette paroisse
qui non sont signer de ce enquis Sauvadet vic

L'an que dessus et le vingt un may est née Jeanne
Grange eta été baptisée le vingt deux du bourg
deursade deursade fille légitime de Claude eta Marie
fabre, le parvair eta Jean Grange, la
maraine Jeanne Nigevie grand mere de Lysain
de ce bourg, la maraine de Lysain de
St Jean de Goulache illitones de ce enquis
Sauvadet vic

L'an que dessus et le vingt deux may est né au
village de chabotat Louis bien et a été baptisé
le vingt trois fils légitime de Vital eta Jeanne
furtie sa femme de Lysain Lysain deursade
La maraine Jeanne bien tout de cette paroisse
illitones de ce enquis Sauvadet vic

B. Languedepuis le premier jour de may et ne et alle baptiste
 alexandre pontet. Et ne et alle baptiste alexandre pontet filz leg. de
 etat et de jannee ponton Lafumme du boug de laud et
 Lysain de alexandre pontet et marchand et de dit boug
 Souffigne la messaine que ney ponton de la parois
 de laud et qui adulari infavoit sig. de laquei.

Point de l'Alexandre

B. Languedepuis le vingt cinq may et ne et alle baptiste
 anne Lagrange fille leg. de Antoine Dubin de Ches et de
 Lagrange furan Bardel Lafumme Lysain francois Rouet manin
 de la maillerie Souffigne la messaine anne Thelies de
 moulin de cheri qui adulari infavoit sig. de laquei.

Point de l'Anne

B. Languedepuis et le premier jour de juin et ne et alle baptiste
 J. Baptiste David filz leg. de Pierre et Anna Chaspaing la
 femme de Julien de la Ba Lysain Jean Baptiste mesquet
 Julien de laugade la messaine Anne Chaspaing
 de la Ba tou de fille parois qui ont de lais infavoit sig. de laquei.

Point de l'Anne

B. Languedepuis le trois juin et ne et alle baptiste
 pierre hydrie filz leg. ablain et a anne voisse Lafumme Hauts
 Julien de la fage de fille parois Lysain pierre Monier
 la messaine Antoinette voisse Julien de la fage de fille parois
 qui ont adulari infavoit sig. de laquei.

Point de l'Anne

B. Languedepuis le dix juin et ne et alle
 Dutoir baptiste pierre dutoir filz legitime ablaize et a
 marie gontar sa femme hab. de Julien de la Ba
 de cette parois. Le parvain, nieste gontar, onse
 de la parois de Quintament Roche saigne de
 mariane lauda Dutoir tante de cette parois
 qui ne seut signer et de enquis

Languedepuis

B.
Jean
Baptiste
jeune

L'an mil sept cent soixante et un le vingt quatre
jour dit au dit acte baptise Jean Baptiste Genevieve
Lefebvre d'Alain Dubois de Jorval montchal de cette paroisse
dehandeli et de marie chateaubaud de sa femme
Lycarme Jean Baptiste du Bourg de Jorval La
marie Genevieve chateaubaud d'adieu d'adieu qui
ont d'abord en faveur Signe de laquei.

B
Ant
vitalis

L'an que dessus le vingt neuf jour d'Avril et au dit acte baptise
Antoine Vitalis fils legitime de Jeanne de Jorval
de sa femme de la paroisse de Jorval dehandeli
Lycarme Antoinette de Jorval dehandeli
marie Genevieve d'adieu de Jorval dehandeli
qui ont d'abord en faveur Signe de laquei.

B
Jean Bapt.
Mayot.

L'an que dessus le vingt huit jour de Juin et au dit acte baptise
Jean Baptiste Mayot fils legitime de Jeanne de Jorval
de sa femme de la paroisse de Jorval dehandeli
Lycarme Antoinette de Jorval dehandeli
marie Genevieve d'adieu de Jorval dehandeli
qui ont d'abord en faveur Signe de laquei.

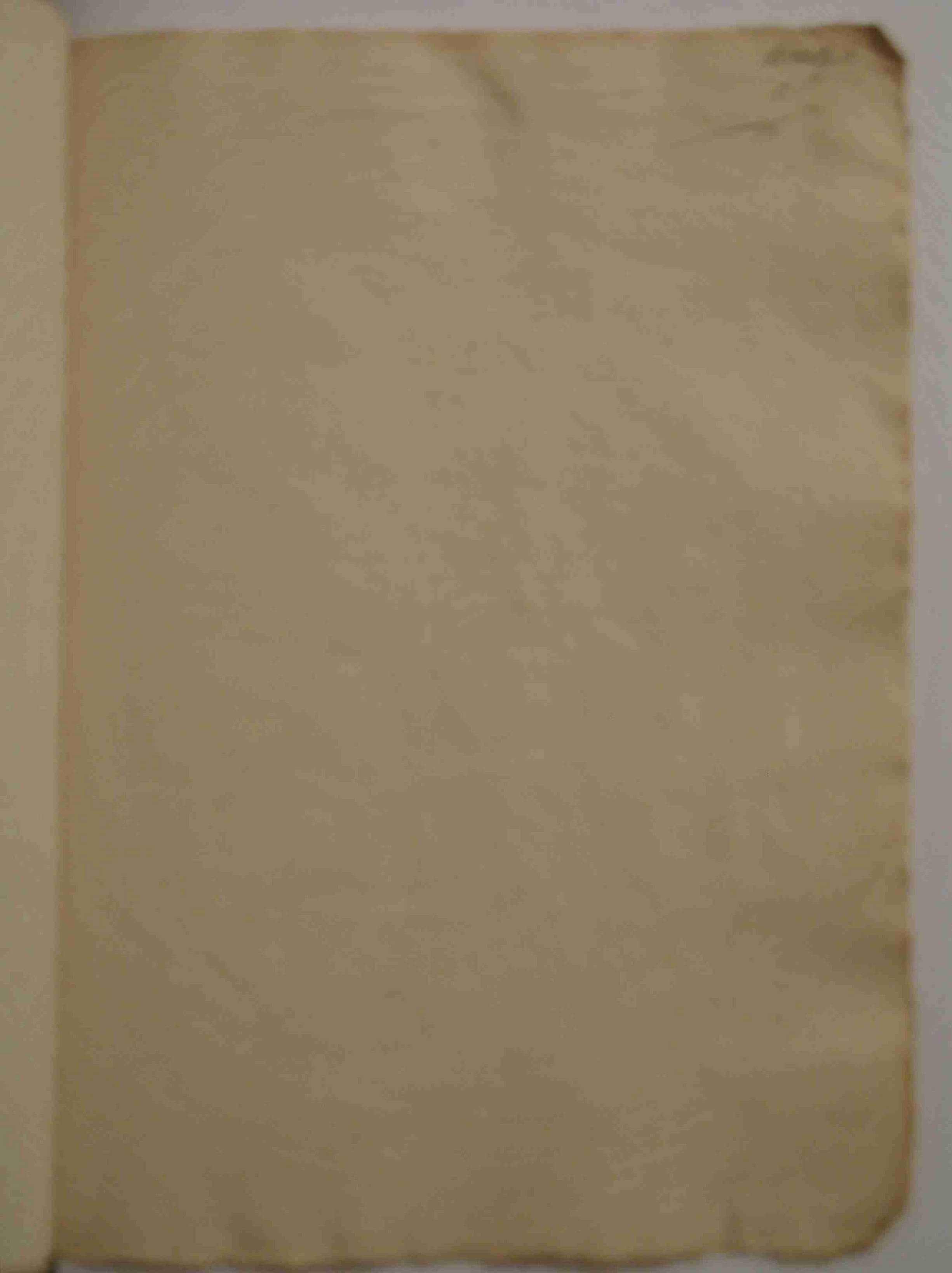
B
antoine
brauand

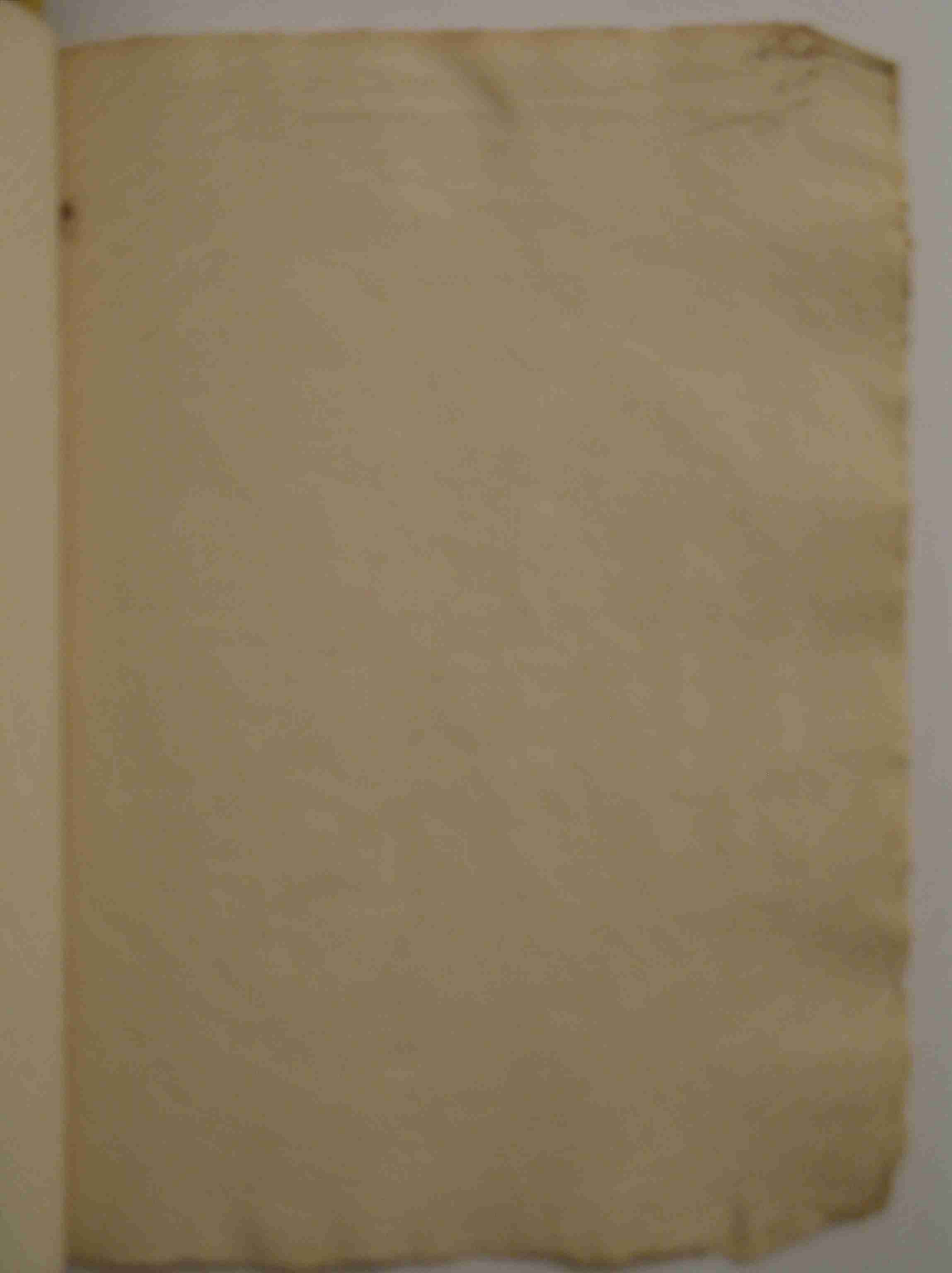
L'an que dessus et le Douze jour de Juillet et au dit acte
baptise Antoine Brauand fils legitime
de Francois et Antoinette de Jorval dehandeli
dehandeli dehandeli dehandeli dehandeli
marie Genevieve d'adieu de Jorval dehandeli
qui ont d'abord en faveur Signe de laquei.

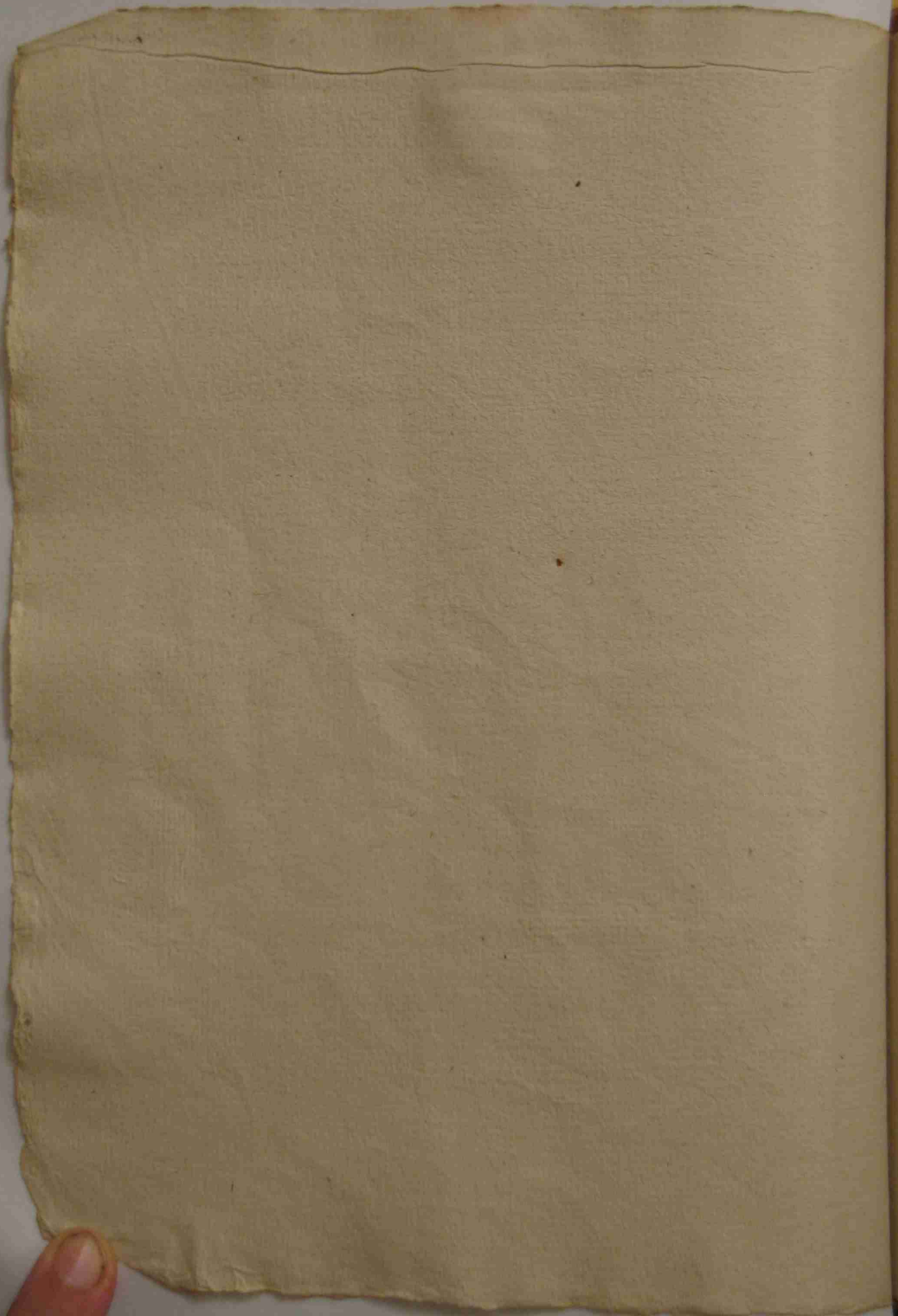
C. J.
benedict
sauradet
et catharine
dupuy
repondre
entre
Claude
sauradet
et
catharine
brassat
janssonne
le 24
julien
julien
et
maire
brassat

L'an mil sept cent soixante deux et le douze septiesme
apres l'ouverture de mariage faite a notre messe
paroisie pendant trois dimanches consecutifs (ou aussi
certificat de pareilles publications de monsieur sauradet
maire de St genes, leaults pere no. mes deliquist
dument observe a vous donne la benediction nuptiale
a benoit sauradet veuf en premiere nocce de marie
condes ^{de cette matre} et a catharine dupuy veuve en premiere
nocce d'annet brassat journaliere habitante de sauradet
paroisie de St genes en presence d'antoine rouvet, julien
julien, jean gaschon et jacques grange qui ont declare
l'absence de ce mariage sans aucun empêchement
ny opposition
L'aveu. Lesseur et le douze. septiesme apres
l'ouverture de mariage faite par nous mesmes
pendant trois dimanches a notre messe paroisiale
sans avoir eu aucun empêchement ny opposition
et les autres ceremonies de l'eglise dument observees
avons donne la benediction nuptiale. A Claude
sauradet filz au dit sauradet et de la defunte marie
condes veuf, d'un lieu de sauradet paroisie de St genes
autheur de la defunte sauradet et de catharine
brassat fille a malhame et de la defunte antoine
ruffin veuf d'un lieu de sauradet paroisie de St genes
vu aussi le certificat de pareilles publications de monsieur
sauradet maire de la dite paroisie en presence
d'antoine rouvet, julien julien, jean gaschon et
jacques grange de ce rang et requis
L'an et jour que dessus apres trois publications de mariage
faites pendant trois dimanches de notre messe paroisiale
sans avoir eu aucun empêchement ny opposition vu aussi
le certificat de pareilles publications de monsieur
sauradet maire de la dite paroisie en presence
d'antoine rouvet, julien julien, jean gaschon et de la defunte marie condes

77/10
et
par
la
ville
jeanne
re
laur



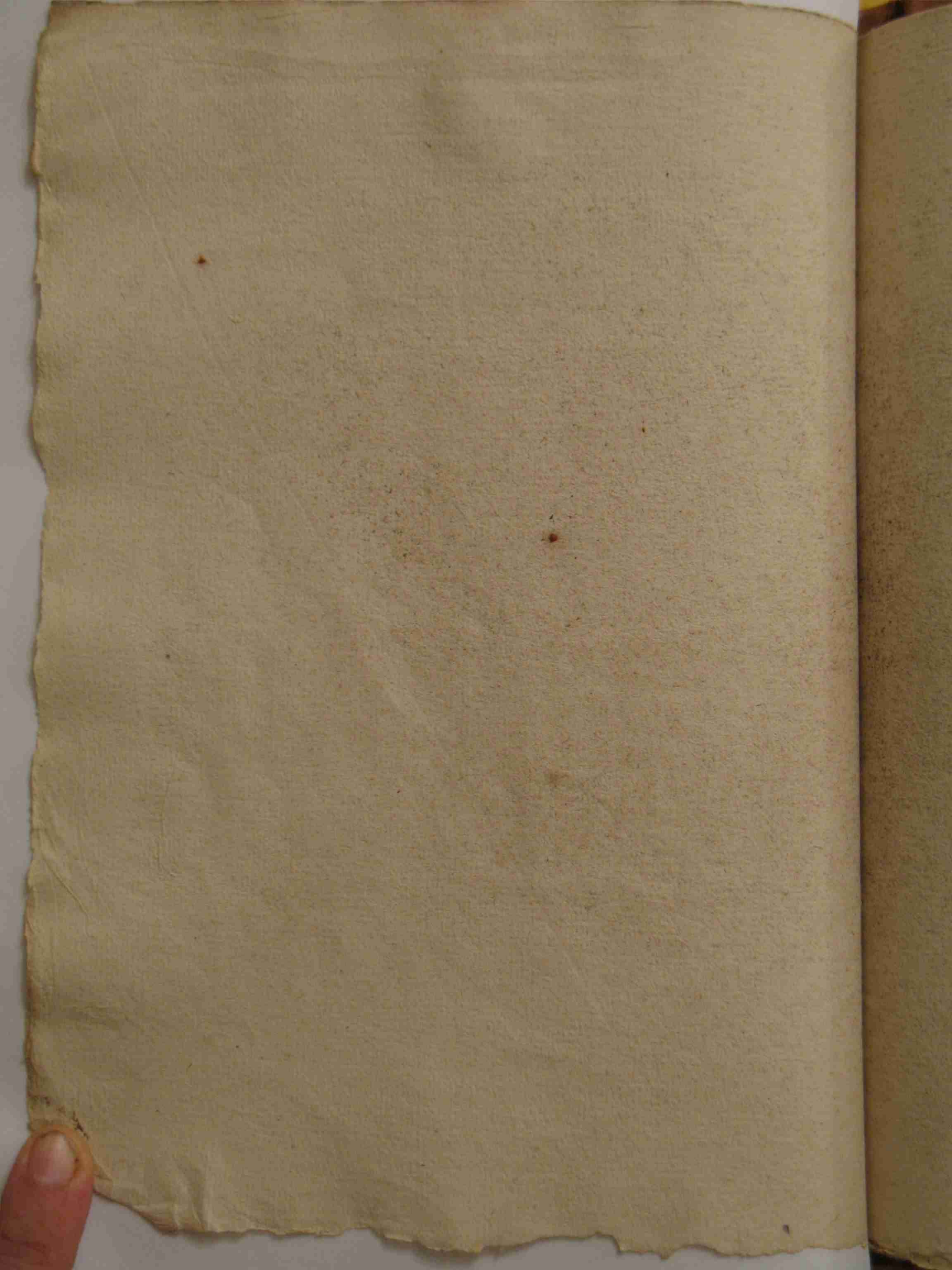




01092

11

11



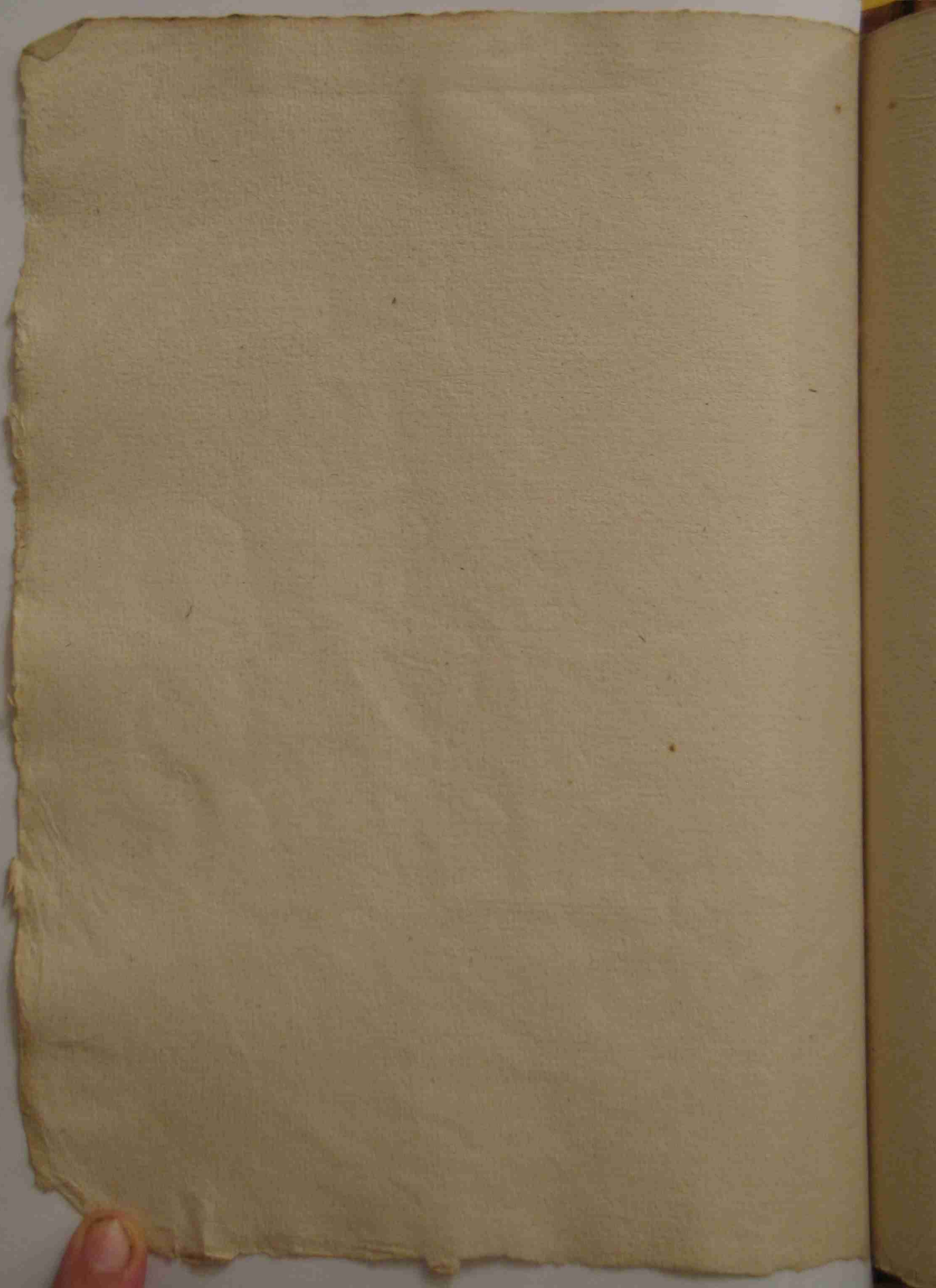
Toures
S

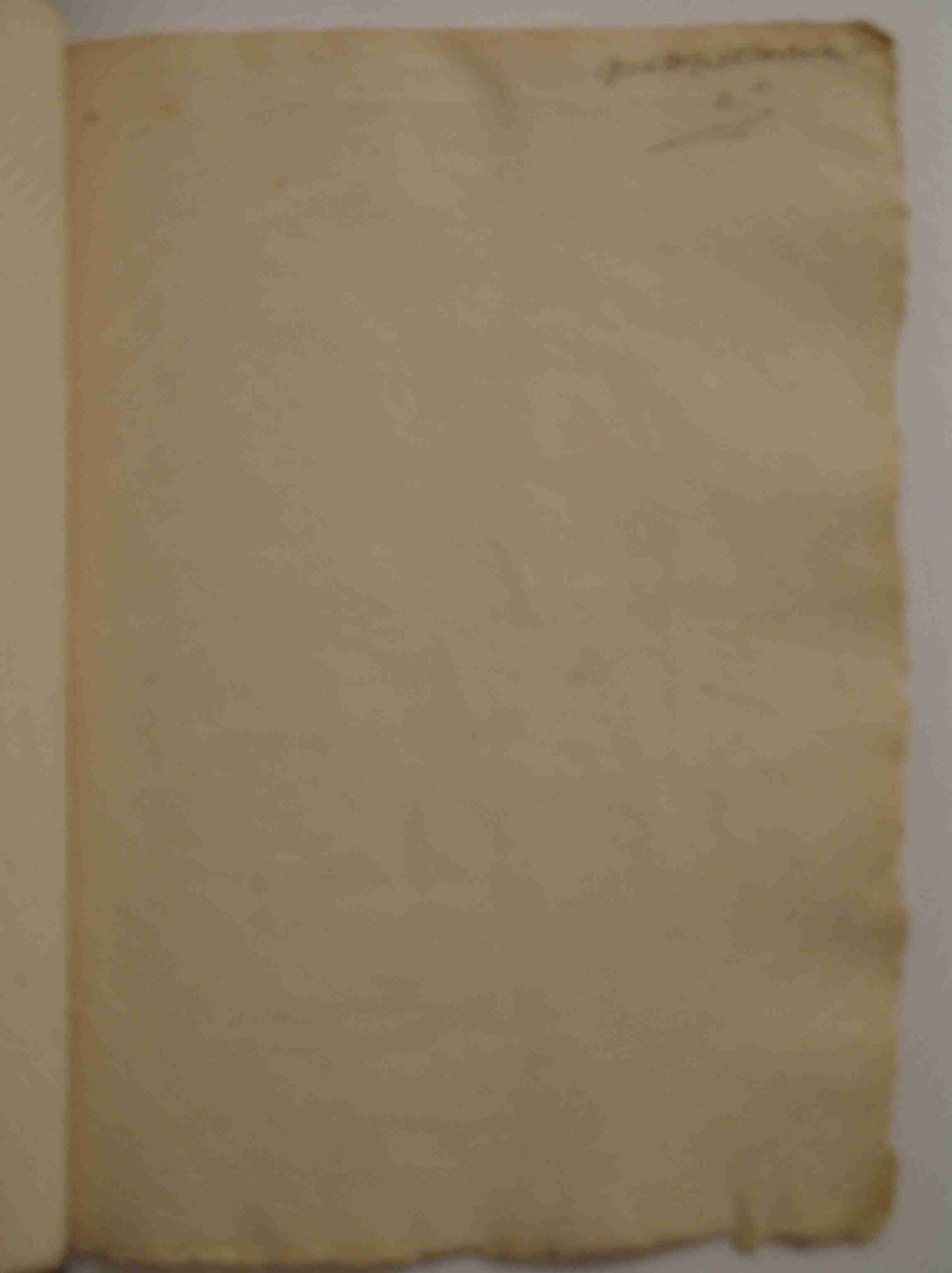


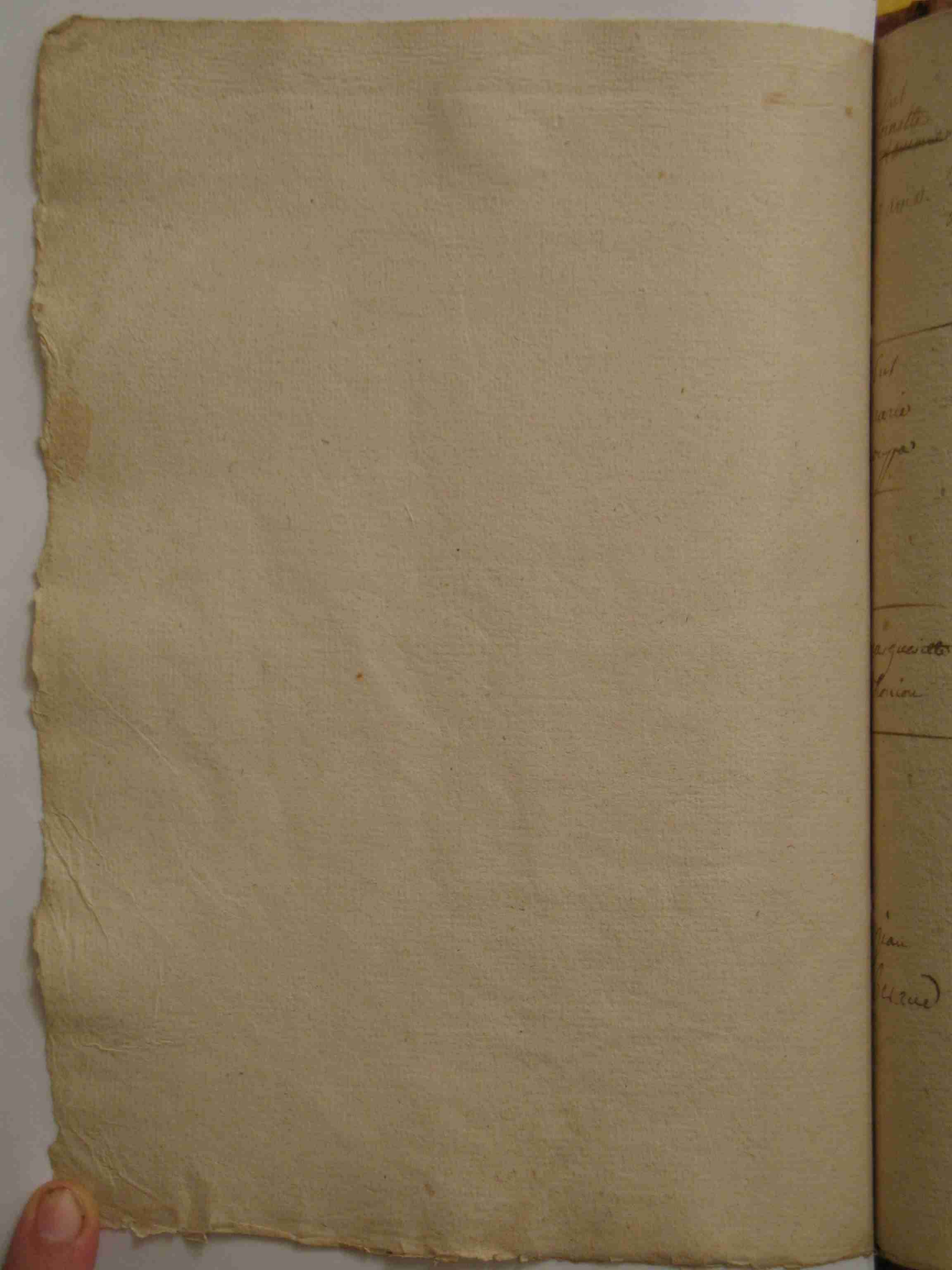
1710

1710

1710







piere
classis

Languedessus est septuagesima navesse
vint hest marz att' l'entree d'auant d'auant de felle
pavoise pierre classis felle a claudie molan bnfion
basien leyou pnt age d'auant vint huit jours pnt au
convois pnt basien foy pavoise au pavois qui
ont d'auant pavois pnt de l'equi. P

Alas

lut
l'ist
ondage

Le vint naves marz n'est septuagesima navesse
l'entree de felle pavoise au l'entree de d'auant terasse
lequel l'entree n'avoit que l'ondage pnt de l'entree dans la
quatre pavoise au l'entree de l'entree le meme jour de son
deux l'entree de felle pavoise d'auant pnt de
d'auant pnt de l'entree d'auant P

lut
jean
pavois

Languedessus est vint naves marz att' l'entree
deux l'entree de felle pavoise jean ostie felle
a jean de ce souz naves leyou pnt age de
quatre jours pnt de l'entree jean foy pavoise
et d'auant pavois tous de l'entree d'auant qui ont d'auant
pavois pnt de l'entree. P

lut
Marg
Dulou

Languedessus est vint naves
l'entree de felle pavoise marguerite Dulou s' d'auant d'auant
age de pavois au naves l'entree de felle pavoise pnt
pnt au convois l'entree d'auant et d'auant pavois qui ont
d'auant pavois pnt de l'entree. P

Le naves jours d'auant de marz. P



Dames

L'an mil cinq cent soixante un le jour
troisième avril atteste devant nous
celle paroisse autours de honne v. Dantours de mar cabant
du village de honne de cette paroisse ou elle est morte le jour
pendant age d'entour cinquante cinq ans premier
au pouvoir autours honne et d'ancien qu'il est
fiscal qui ont du l'aveu met avous signee luy mes.

Passé

L'an qu'on a fait le huit avril atteste devant nous
paroisse honne honne v. de honne et de honne morte au lieu
mes la dite paroisse le jour pendant age d'entour quarante ans
premier au pouvoir honne et honne et qu'il est mort
mais les honne nous de l'aveu met avous signee luy mes
signee luy mes.

Passé

L'an qu'on a fait le six may atteste devant nous
autours de mar si de honne de honne mort au lieu honne pendant age
d'entour de honne premier au pouvoir honne et honne
premier de honne honne qui ont du l'aveu met avous signee luy mes.

Passé

L'an qu'on a fait le six may atteste devant nous
paroisse honne honne honne mort le jour pendant au lieu de
honne age d'entour honne premier au pouvoir honne et honne
et au honne honne honne qui ont du l'aveu met avous signee luy mes
signee luy mes.

Passé

antoine Lagrange fils legitime a-t
la parroisse dissonnalis diocese de
sieur de son metier, muni des sacrements
de mars mil sept cent soixante neuf
cimetiere de la parroisse presents
pere et fils habitants de cette parroisse
requis



francois et a Lougie tonelié habitants de
Lemmon, age de vingt cinq ans ou environ
deceda au chateau de Lapanonie le second
fut enseveli le lendemain dans le
quilhauron et Jean francois uginet
qui n'ont signe pour le sçavoir de ce
Delaprat curé

Je soussigné curé de L'eglise parroissiale de Lapanonie diocese de caors certifie
avoir tiré mot a mot le susdit extrait des registres de laditte eglise en foi de quoi
j'ay signe le quatorzieme may mil sept cent soixante neuf
Delaprat curé

[Faint, mostly illegible handwritten text on a separate sheet of paper, possibly a continuation of the document or a related record.]

L'an mil sept cent soixante neuf et trois
Le dix sept juillet est decedee



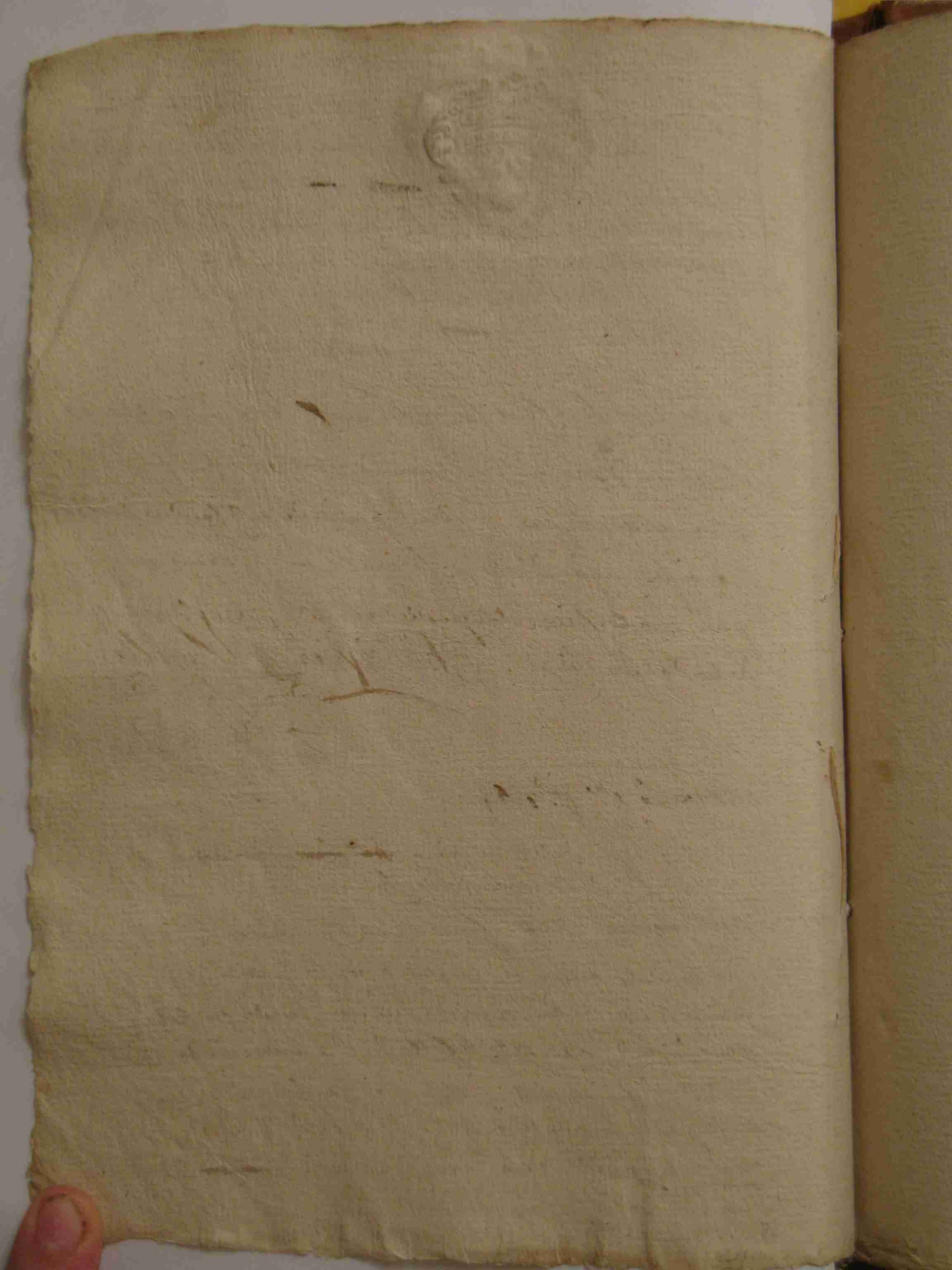
au bourg de Chandetis Jeanne Boyse
munie des sacrements de legiti-
mete et a etee enterrée le dix huit, agee de tout
quarante cinq ans; en presence de Jacques
Dumas son jandve et Claude Grange son neveu
attestés de ce qui enquis par devant me

L'an mil sept cent soixante neuf et le sixe fevrie
Interim dans le finction de Philippe Petronille
giron morte le jour precedent au lieu de la parodie de l'et
paroisie agie de tout soixante ans prue au pouvoir
Jean Chaboisier son quere et not. Jean Fayolle curé
de Condat Pousignis. Phaboisier Fayolle curé
de Condat

Clous le 1^{er} fev. 1769

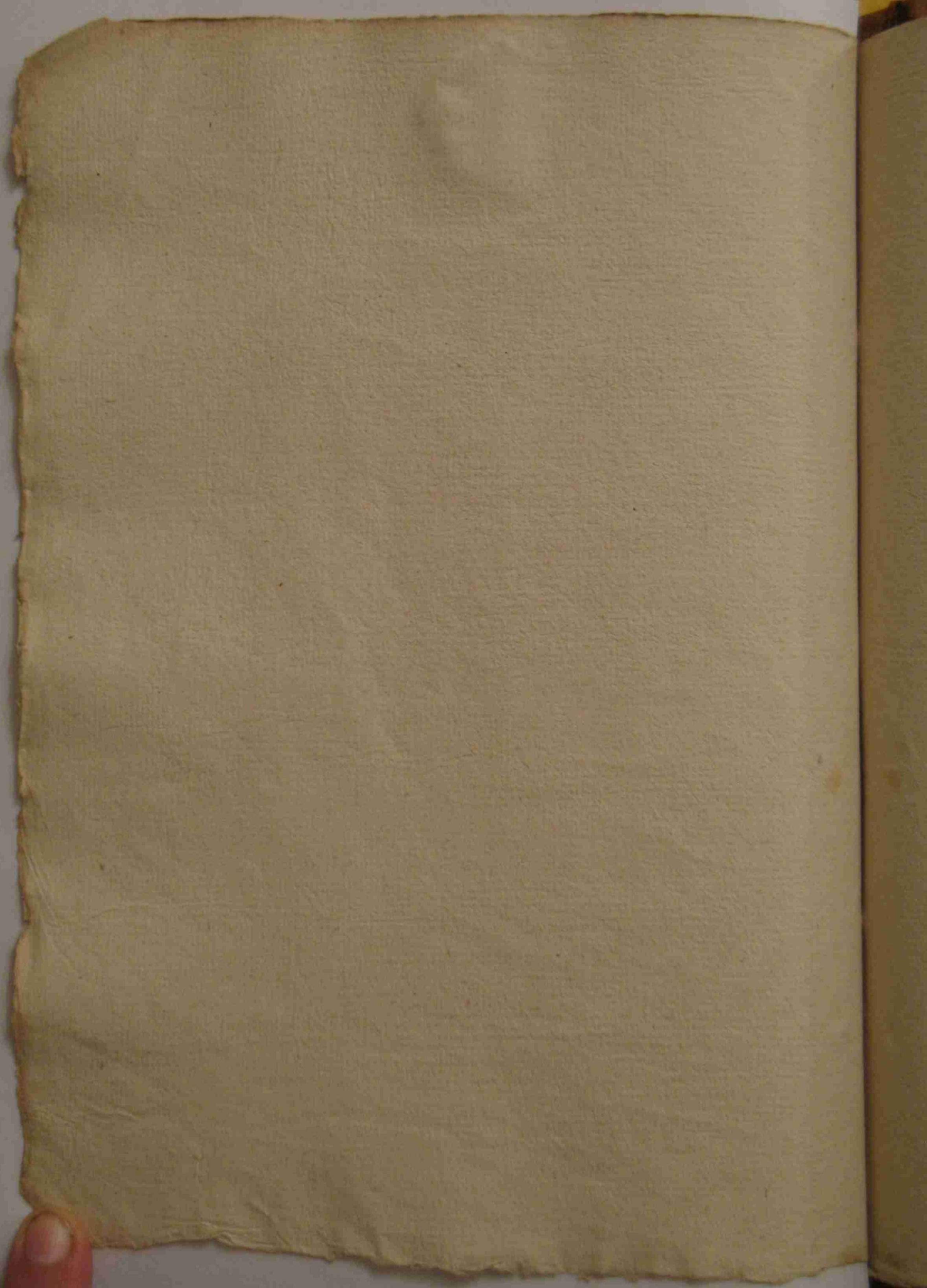
(Coppie de la cote instancie de France touchant
aut la grange de l'eglise de France de la commune de la parodie de l'et

aut la grange de l'eglise de France de la commune de la parodie de l'et
De Chandetis decedee en l'anné agee de vingt cinq ans ou environ
sieur de son oncle muni des sacrements de la sainte eglise de la
paroisie le 2 mars 1769 a fullu seuli le lendemain dans la parodie
de la paroisie presenté par Guillaume et Jean Francois de la parodie de l'et
de la parodie de l'et qui ont esté pour un certain temps par la parodie
cave de la parodie de la parodie de la parodie de la parodie de la parodie
je copie de la cote dans mes registres afin que si quelqu'un voudrait
de la parodie de la parodie de la parodie de la parodie de la parodie



Quercus

17



Aug

21

~~21~~

[Faint, illegible handwriting covering the page]



15. 1
mathieu
doutour
le 22
janvier
1770

L'an mil sept cent ^{soixante et dix} premier
Et le deux janvier l'an mil sept cent dix
mathieu Dutour fils leg. de Jean elde flanda ibetier Lab. du
lourd yard. yavaire mathieu michi de Landat masaine
boinelle Dutour de Landat qui ont d'usage infessors signes
de ce lignier. Plasse & Jure

15. 2
doutour
doutour

L'an que dessus l'an mil sept cent dix
Doutour fils leg. a Jean et demourville ibetier Lafumme Lab.
de Landat de Landat le yavaire aut. mayst masaine
masine boinelle l'ourd yard yavoire qui ont d'usage infessors
signes de ce lignier. Plasse & Jure

15. 3
doutour
doutour

L'an que dessus l'an douze février l'an mil sept cent dix
Et l'att. Capier Etienne amable Dutour fils leg. d'Etienne
Et de flanda Elizabeth youtud Lafumme Lab. and l'att. le
yavaire Etienne amable besand volterre de Landat yavoire
La masaine une portulle grand mayst d'usage qui a
d'usage infessors signes de ce lignier. Plasse & Jure
Berayde

15. 4
françois
françois
françois

L'an que dessus l'an douze février l'an mil sept cent dix
françois françois fils leg. d'autoine youtud andomaine de Landat
bourg de marie montel - Lafumme lequel dit Etienne
françois françois l'att. Capier le yavaire yavaire noble
Etienne françois de Landat l'att. Capier de Landat de Landat
honnorable d. marie l'att. Vidal youtud d'autoine youtud youtud
au nom. Lech. Desroys. Vidal Desroys Plasse & Jure



Lan mil sept cent soixante dix
 et le vingt mars a ete. *Quand*
 baptisee francoise communal
 nes le jour precedent. Et
 au lieu du lieu de la fille legitime
 ayeux et a Marie du mar ses pere et mere le
 parvain andre communal oncle de la baptisee.
 la marraine francoise terrasse grand mere
 tout de cette part illiteres de se enquis
 Sauvadet uie

Lan que dessus et le vingt mars est nee et a ete
 baptisee margueritte ybertie fille legitime
 a benoit et a margueritte fayolle du lieu du
 buisson, le parvain damien font bone
 mar chabls. ce bourg, la marraine margueritte
 ybertie tout de cette part illiteres de se enquis
 Sauvadet uie

Lan que dessus et le vingt deux mars est nee et
 a ete baptisee catherine coupas fille legitime
 a antoine et a anne anglade ses pere et mere
 Du lieu de coupas, le parvain antoine sauvadet
 qui a signe avec nous, la marraine catherine
 parrot illiteres de se enquis et tout de cette part
 Sauvadet Sauvadet uie

Lan que dessus et le vingt quatre mars a ete
 baptise benoit anglade ne le jour precedent fils
 legitime a blaise et a anne coupas ses pere
 et mere du lieu de la poverterie, le parvain
 benoit coupas oncle de la baptisee, la marraine
 catherine parrot tante, tout de cette part
 illiteres de se enquis sauvadet uie

D'amo long
 de la bible
 qui
 claudes
 bon
 d'ad
 baptise
 fieson
 sejour
 signal
 n'ont
 vardet
 and
 ty
 l'au
 y
 le
 vau
 uie
 12
 benoit
 anglade

13 Lan mil sept cent soixant et six et le vingt un^{me} jour
Blaise et au mois du borda et alle baptis Blaise veuve
veuve fils legitime. a. antoine. et a. francoise parode
ses pères et mere, les parrain a. ete. blaise
fargete, la marraine anne, veuve tout
de la parisse de saint jinet illiteres de ce enquis
sauvadet me

marie
ybertye Lan que dessus et le trente may est née au lieu
Du bapton eta ete baptisee marie ybertye
14 fille legitime de josph et a cathrine joannet
le parrain berthelemy sauvadet de la parisse
de condat soupigne, la marraine marie
joannet de la parisse de l'herbergement de hardy qui a
de l'acte ne scaurit signer
sauvadet

aut^e
anglade Lan que dessus le premier avit et au et alle baptis antoine anglade
15 de jean et delouise anglade et a. Dubie de labbe de
Lyparsais aut^e anglade la marraine marguerite du chert ouest et
tante du baptis qui ont de l'acte ne scaurit signer de ce enquis

jeanne
Desuslade Lan que dessus et le premier avit est née
16 et a. ete. baptisee jeanne desuslade fille
legitime a alexandre et a marie granje
Du lieu de chert le parrain guilhaume matusien
la marraine jeanne coufat de montboissier
qui ont de l'acte ne scaurit signer de ce enquis
Palassy me

28
Languedoc le 21^e jour de Juin l'an de l'att' Baptiste autpuelle
Dumas fille leg' a Jean St De marie stat. Sofumme du
masse fait de la parson de fanch' la masaine. Claude Langue de
celle parson de fanch' la masaine. Masse fait.

29
Languedoc le 21^e jour de Juin l'an de l'att' Baptiste autpuelle
Dumas fille leg' a Jean St De marie stat. Sofumme du
masse fait de la parson de fanch' la masaine. Claude Langue de
celle parson de fanch' la masaine. Masse fait.

30
Languedoc le 21^e jour de Juin l'an de l'att' Baptiste autpuelle
Dumas fille leg' a Jean St De marie stat. Sofumme du
masse fait de la parson de fanch' la masaine. Claude Langue de
celle parson de fanch' la masaine. Masse fait.

antonia Langue de par et le trois juillet est nee et a ete
marquée baptisée. antonia marquée. fille legitime a antoine
eta. anne蓬chon du lieu de chabrisas, le
parson a ete vital bion, la marraine antoinette
nilard tout de cette parson, qui ont declare ne savoir
signer. Le ce. enquis sauva et me

Claude
Dumas
Languedoc le 21^e jour de Juin l'an de l'att' Baptiste autpuelle
Dumas fille leg' a Claude metage au d'ulos de marie batiff Sofumme
parson Jean batiff pouffign' masaine Claude claudin qui
adela infans de fanch' la masaine. batisse

L'an mil sept cent cinquante et dix le vingt sept
juillet est né et baptisé Claude Bernard fils de
Etienne amable docteur de la Sorbonne et de Louise de la Roche
Joseph parant Claude de Durval de Buffon marquis
de la Roche pointu qui admette en faveur de quelques
deux de ses

languer de par et le casz pour apres trois publications de bans faites au parloir de Notre
dame par les curés de la paroisse de la Roche le premier jour de la publication au premier
jour de la publication, sans avoir de nouveau aucun empêchement averti en conséquence
la condition de la publication regardant l'absence et toutes les lois de l'église et de la
obéissance, du consentement des parents jurees avons donné la benediction
nuptiale a Anne de la Roche et de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
long de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
ou la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
certificat de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
Louis de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche

L'an mil sept cent cinquante et dix le vingt sept
juillet est né et baptisé Claude Bernard fils de
Etienne amable docteur de la Sorbonne et de Louise de la Roche
Joseph parant Claude de Durval de Buffon marquis
de la Roche pointu qui admette en faveur de quelques
deux de ses

Sept

L'an mil Sept cent Soixante & dix le vingt cinq
 xbre l'et au milieu du man la ville par le dit
 baptiste Damien l'aise se legitime de Louis et de Claude gendres
 Joseph l'aise au dit Damien gendres de Joseph l'aise
 et de Anne l'aise qui adalou ont eue pour l'aise l'aise
 Gendres

D. J. J.
 Masse Jure

L'an mil sept cent soixante & dix le vingt neuf Decembre
 apres trois publications de bans faites par trois dimanches consécutifs
 au pres de notre messe paroissiale Et que ledit jour du Samedi
 devant le curangeant eue au dit lieu nomme l'etalle de St
 ybre Signe de nos vicaires Et contesigne par nous seigneur
 curangeant au dit lieu que de l'ordonne le 16^{me} jour de Decembre 1770
 Signe nos vicaires et toutes les ceremonies de l'eglise
 prescrites dans le diocèse et les loys de l'eglise observees avec serment
 au mariage Jean Sauvadet fils d'Etienne du village de Longjumeau et de
 Marie Bourneis avec vitale Bourneis Bourneis du moulin
 de qui fille a feu Jean d'Esseint vitale Bourneis L'aise l'aise
 selonc par ledit Jean Sauvadet oncle et par ledit l'aise
 parents de la cérémonie Jean Baptiste Sauvadet Damien l'aise
 curangeant et aut' l'aise qui ont date si en faveur
 Signe de ce l'aise

D. J. J.
 Masse Jure
 Sauvadet

huit

8

[Decorative flourish]

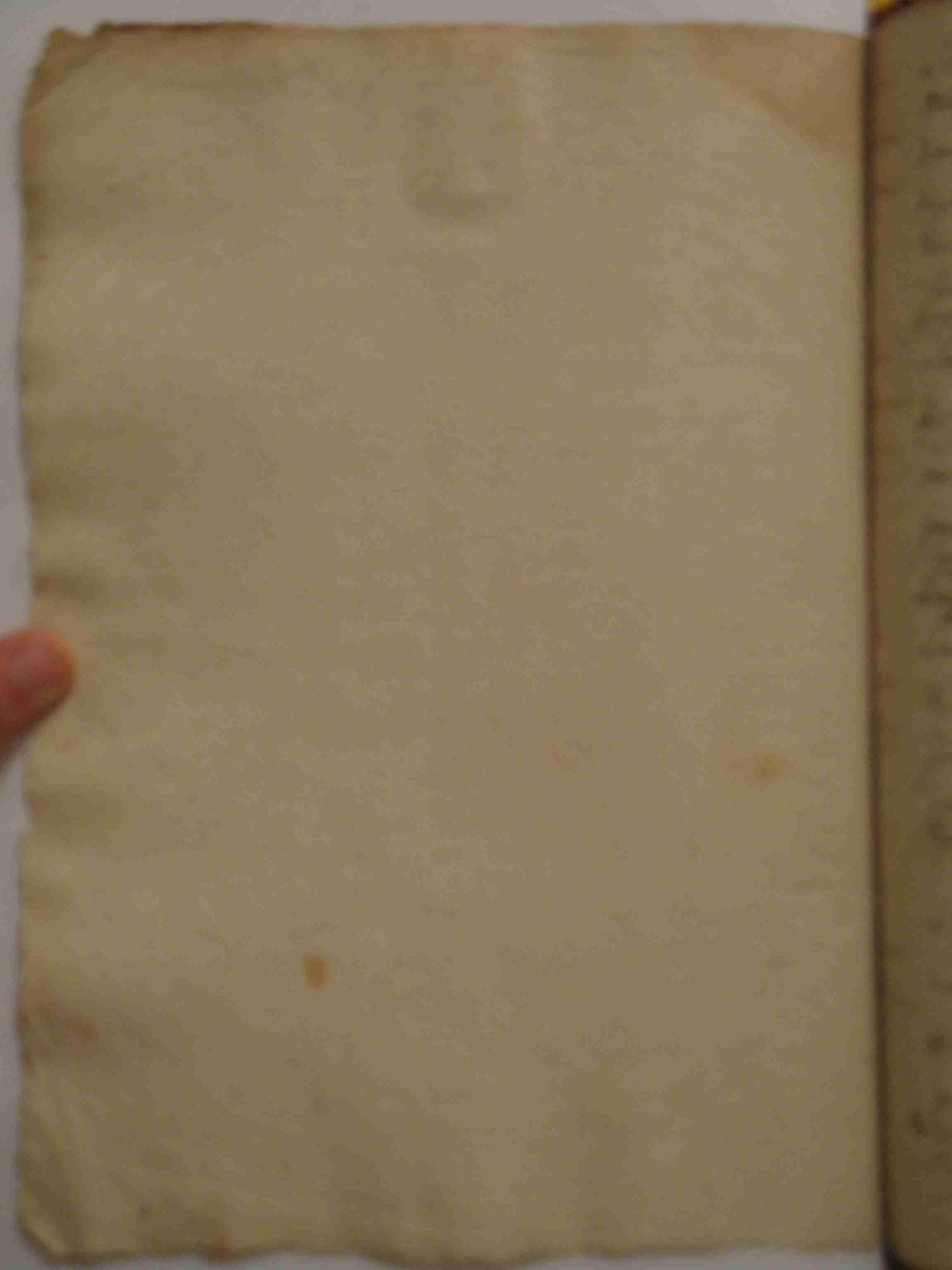
11
2

1



Lesson

1



à au mil...
dans le...
bon...
le...
p...
re...



Langues...
vital...
d...
l...
re...

le...
l...
l...
re...

Langues...
p...
l...
re...

Langues...
de...
l...
re...

1787

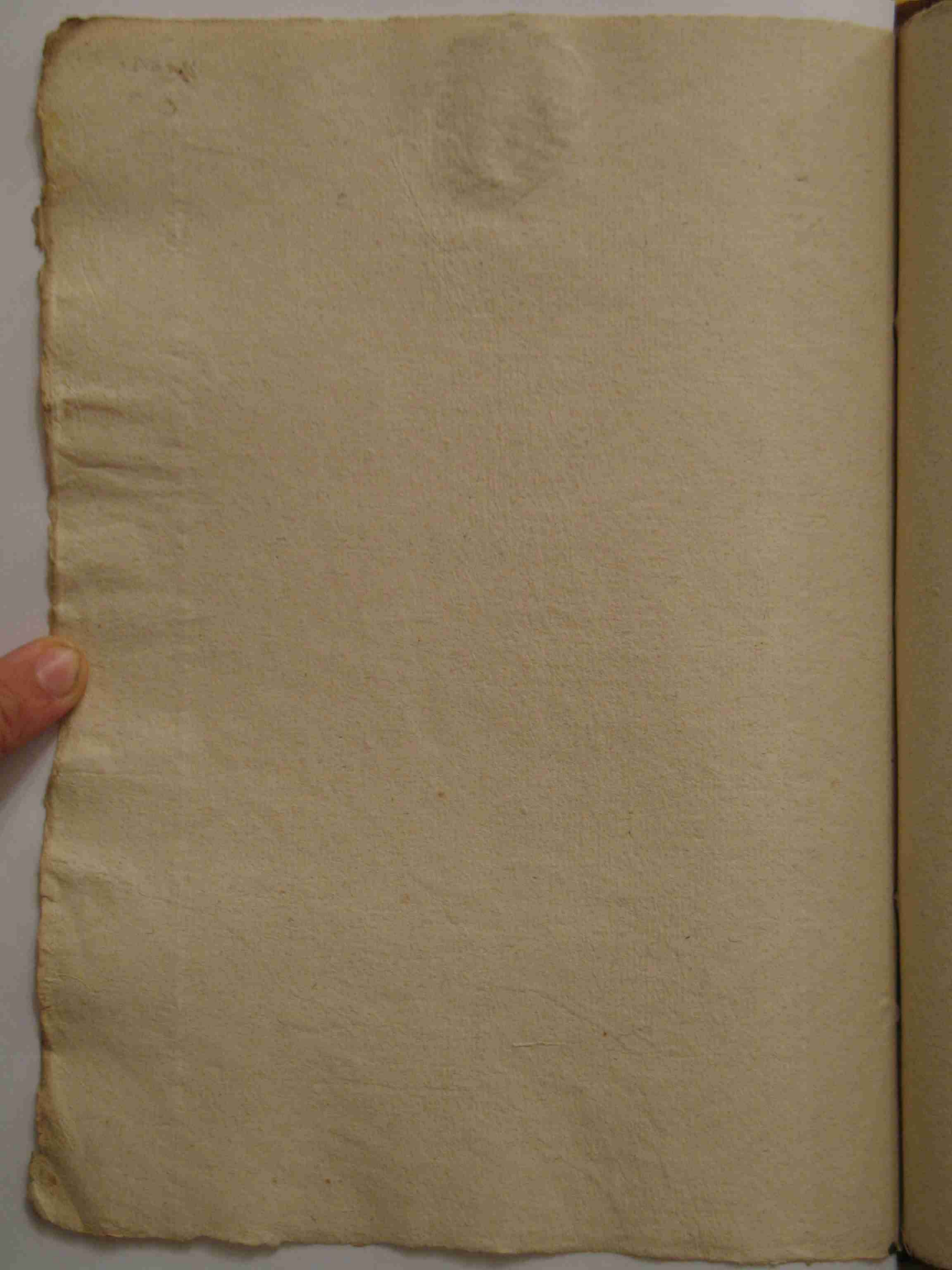
[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



quatre

S

—

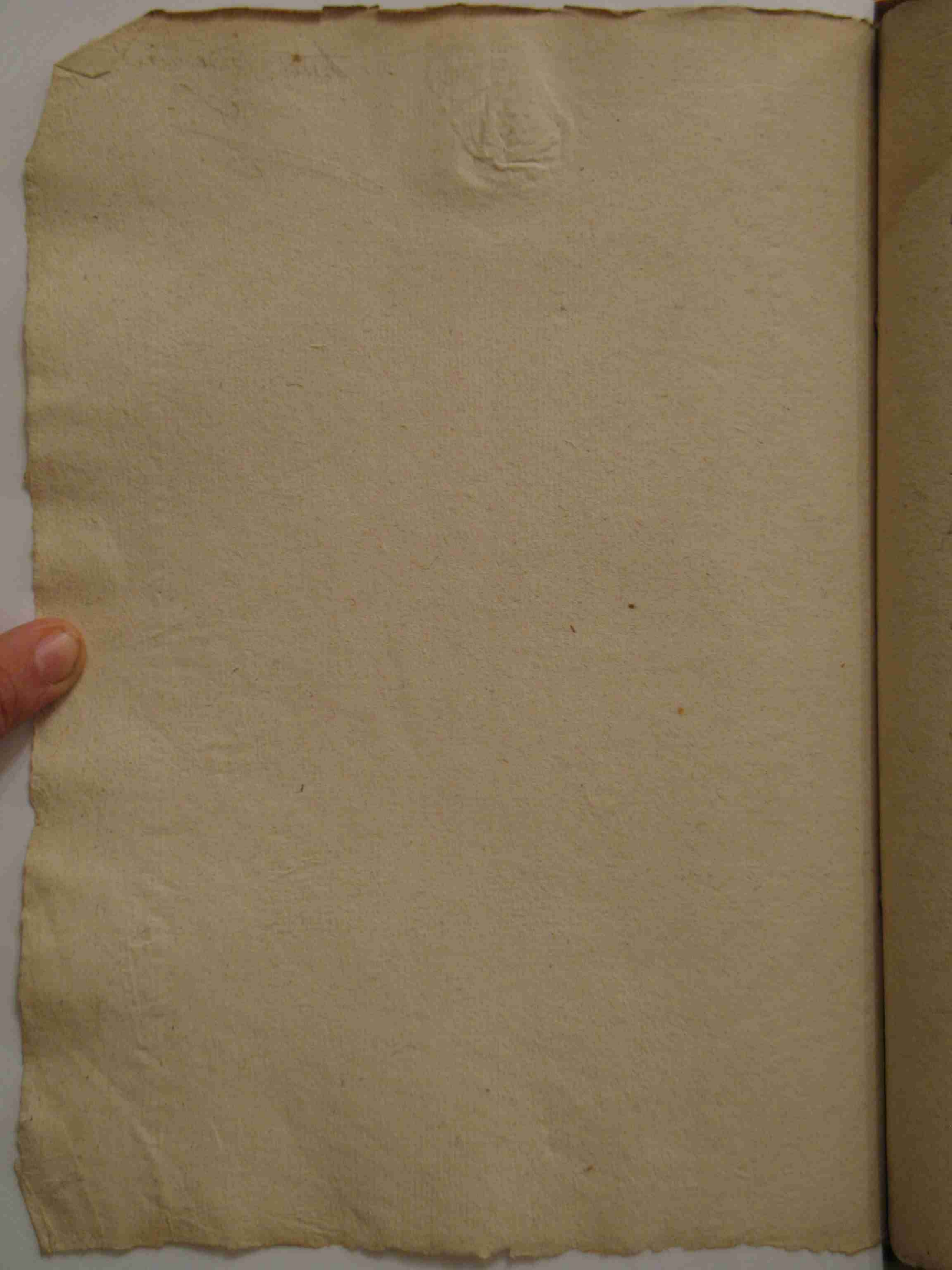


63

20

to be done

1/2



1771

Alexandre Dubois
marquis de
Suffren



fils leg. d'Alexandre de Suffren
le 25 fevrier mil sept cent

de Bourg Souvigné mesme Louis Dubois qui a son signet
Et cent B
Alexandre Dubois

André Robert fils leg. a son t. de Marguerite de la Roche
de Suffren marquis de Suffren le 25 fevrier mil sept cent
soixante deux par son t. de Suffren de la Roche mesme
Jeanne Robert de la Roche de Suffren non t. de Suffren
Alexandre Dubois

Jaque Garçon fils leg. a Jean de la Roche de la Roche
de la Roche marquis de Suffren le 25 fevrier mil sept cent
Jaques Garçon Souvigné mesme de la Roche de la Roche t. de
Bourg qui a son t. de la Roche de la Roche non t. de Suffren
ce enquis. Alexandre Dubois

Suzanne Lagrange fille leg. de Claude de la Roche
marquis de Suffren de Suffren marquis de Suffren le 25 fevrier
mil sept cent par son t. de la Roche de la Roche de la Roche
mesme Suzanne de la Roche de la Roche non t. de Suffren
Alexandre Dubois

Marie Chomier fille leg. de Jean de la Roche de la Roche
du village de la Roche de la Roche le 25 fevrier mil sept cent
au garrain Jean de la Roche de la Roche mesme de la Roche
de la Roche Souvigné. Alexandre Dubois

Michel Verret fils leg^s a aut^e de Jeanne
Panne Dulieu de vots naquit et fut baptis^e le quatorze mes de
l'apres l'ant^e annee mil sept cent soixante onze par le cur^e Michel
de la Roche de^t geneis l'annee Jeanne Verret l'ant^e de Baptis^e qui
ont d'aleri en ferois sig^s de a l'equi. Palassy fuis


obit
Die 29^a
m^e 17^e

Alexandre Desrochers fils leg^s a alexandre et a marie grange
Panne Dulieu de vots naquit et fut baptis^e le vingt mes de
cent soixante onze par le cur^e alexandre pointes sousigne le
mesme annee par l'equi de la Roche qui adaleri en ferois sig^s de
a l'equi. Pointes

Antoine Clavelin fils legitime a feu Claude de^t amette
Dulieu de chabrye naquit et fut baptis^e le vingt un mes
audit an par le cur^e de l'anglade Souffigne. mesme annee
Clavelin tous de cette parre laquelle adaleri en ferois sig^s de
a l'equi. Palassy fuis

Jeanne Longuet fille leg^s a pierre et de Louise de
Montin de g^e naquit et fut baptis^e le premier av^ril aud^t an
par le cur^e de l'anglade Souffigne mesme annee Jeanne Longuet
qui adaleri en ferois sig^s de a l'equi. Verret Palassy fuis

Marie Dutois fille leg^s a Jean et a Anne de la Roche
Dulieu de la Roche naquit et fut baptis^e le deux av^ril aud^t an par le cur^e
Dutois de la Roche, mesme annee par l'equi de la Roche qui ont
d'aleri en ferois sig^s de a l'equi. Palassy fuis

toinelle prioret  fille leg^e a vital et
de jenne pouton ~~Sofumme~~ naquit au
bourg de beruete le quatre avrit mil sept cent soixante et onze
par son pere jean pouton et sa mere toinelle pouton tous de la
par^{te} qui ont dulasi un faveur Signe de u l'equi. Palasse qui

obit
15^e apri

jeanquing fils leg^e de jean et de marie fabre Sofumme naquit
et fut baptise le cinq avrit ^{l'antoy} par son pere jean quing et sa mere
marie grange qui ont dulasi un faveur Signe de u l'equi
tous les deux naitent du bourg de beruete. Palasse qui
gaschon

obit
11^e apri

Marie grange fille leg^e de jean et de marie fabre Sofumme de
bourg naquit et fut baptise le cinq avrit par son pere jean grange
et sa mere marie Refuille tous de u bourg qui ont dulasi un
faveur Signe de u l'equi ^{mil sept cent soixante onze}. Palasse qui

Marie puydon fille leg^e a lausent le petrouille girou Sofumme
dulie du fleul naquit et fut baptise le huit avrit par son
pere jean de la puydon de condat. sa mere marie puydon
dulie puydon qui ont dulasi un faveur Signe de u l'equi.
mil sept cent soixante onze. Palasse qui

Marie flette fille leg^e a jean et de toinelle pouton
Sofumme naquit au bourg de beruete le treize avrit au pere
et fut baptise le meme jour par son pere jean flette sa mere
marie pouton qui ont dulasi un faveur Signe de u l'equi.
Palasse qui

Marie Chateaubot fille leg. a Claude de la Roche
Viebi Sofummedu hie dyant moucheat. naquit dy.
septies le liage avit mil sept cent soixante deux par annee
and re honneur masame manie ibestis tous de Colley asse
qui ont dulas. infavois signum de luy en. Palasse

Damien Fouquet fils leg. de Jean de la Roche et Honore Sofummedu
Dulieu de parant naquit dy fut dy septies le quinze avit mil sept
cent soixante deux par annee Damien Fontbonne mesubet de
abony masame le miste vaife de fision qui ont dulas. infavois
signum de luy en. Palasse June.

Antoine roquet fils leg. a Francois et a Louise goultes Sasse
Dulieu de la Maillerie naquit dy fut dy septies le dix huit avit
mil sept cent soixante deux par annee Antoine Viebi masame
le thome goultes non de luy en. Palasse June

Damien Fouquet fils leg. a Jean de la Roche



Francois Dumas fils leg. a Jean et de Louise Sasse
Dulieu de la Roche naquit dy fut dy septies le vingt avit mil sept cent
soixante deux par annee thome de luy en. Masame Francois
Goultes de luy en. Palasse

Laurent Dumas, fils leg. a trois



ant^e d'autoumb. terose naquit au
Lieu Dumas et fut baptise le vingt quatre avrit mil sept
cent cinquante deux parain Laurent de la paroisse de la mesme
Marie Dumas du lieu de mas. Pour de elle j'ascrie ces
lettres enquis. *L. Masse* Cure de la paroisse

claudes vialin fil. legitime a pierre et de jeanne domas naquit
le vingt quatre de ce mesme lieu. En cette paroisse de la paroisse de
fut baptise le vingt neuf avrit mil sept cent cinquante deux
parain claudes domas marianne catharina condayer des
Lieu de la paroisse qui ont de la paroisse de la paroisse de la paroisse
L. Masse

estienne
pouchon

estienne pouchon, fil. legitime a jean, et a jeanne
santonne du lieu des Deux preses naquit le trois may
mil sept cent soixante onze et fut baptise le quatre
parain estienne d'urif de la paroisse de pourmel,
marianne claudes goutas de cette paroisse illiteres
de ce enquis. *L. Masse* Cure de la paroisse

Alexandre Longueval fil. leg. a aut^e et d'anne clavelin
femme naquit au mont d'azay le six may mil sept cent
soixante onze et fut baptise le mesme jour parain alexandre
pointue souspuy marianne marquette de la paroisse de
enquis. *L. Masse* Cure de la paroisse

Jean Leclercq fils de Benoit Ude marié à Marie
 Josephine naquit au lieu de Chabryre le 15^e jour de
 Le neuf may mil sept cent soixante deux par son
 gendre Josephine masanne tourville via land non testé l'ancien
 gendre
 Marie Datois fille de a aut et de Jeanne Masson
 Jeanne Datois sa femme l'ancien gendre naquit le 15^e jour de
 Douze May mil sept cent soixante deux par son aut d'ancien
 masanne Marie Masson tourville l'ancien gendre
 non testé l'ancien Palasse

Antoine Longuebat fils de a André U Dama
 Josephine du moulin de gey naquit le 15^e jour de
 mil sept cent soixante deux par son aut Longuebat Josephine
 masanne Vitale bouvier qui naquit le 15^e jour de l'ancien gendre Palasse

Songelbott

Marie Genevieve fille de a aut et de Catherine
 Josephine Dulindennes naquit le 15^e jour de
 mil sept cent soixante deux par son gendre Jean obier
 masanne Vitale obier Dulindennes son gendre
 Josephine Dulindennes Palasse
 naquit le 15^e jour de

Joseph & Bernard fils leg. a. André et de femme de
Josephine Dulieu de la forêt de la garrigue de laudeli
naquit le jour de septembre le deux juin mil sept cent
soixante onze Parrain Joseph Bernard & Marianne
delement qui ont de la garrigue de laudeli
Mars

Antoine & Anne fils leg. a. aut. de femme de
Josephine Dulieu de la forêt de la garrigue de laudeli
naquit le septième le quatre juin mil sept cent soixante
trois Parrain aut. de la garrigue de laudeli
Parrain de la garrigue de laudeli
Lettres de la garrigue de laudeli
Mars

Antoinette Marie fille leg. a. Blaise et de femme de
Dulieu de la forêt de la garrigue de laudeli
naquit le huit juin mil sept cent soixante
quatre Parrain de la garrigue de laudeli
pour lettres de la garrigue de laudeli
Mars

Le Sieur Jean Michel...
M. de Dubou Devours...
aut ouve...
jeune...
coiffe...
Rouge qui ont d'ulere...
L. Masse

Pierre Chabot...
flotte...
Dekand...
faisant...
m. s. bord...
fou...
L. Masse

jeune...
reput...
Le...
and...
L. Masse

apost...
D...
L...
L...

Bachelier... ou supprime nous de cathédrale
Dutou... fils de grand dutois, avec une femme
et fille au dit Dutou... l'effigie...
Anna la femme Jean Dut^e autogrand dutois et...
soubadit... non telen... L. Massé

M...
Louise...
longuechat...
cathédrale...
chardus...
marguerite...
Claude...
grandes...
mariage...
longuechat...
groscha...
L. Massé

6
Jeanne...
Dumas...
Jeanne...
cathédrale...
sept cent...
vialis...
passe...
illitones...

M...
apostrophe...
Jeanne...
cathédrale...
L. Massé

jeunes
communal

13. *l'année* ... *ante le Doye de ...*
Monsieur ... *de ...*
longue ...
Jiangouche ...
non ... *Plasse ...*

Monsieur ...
l'année ...
Plasse ...



cat.
minette
cote

L'an mil sept cent Soixante deux le six
vingt janvier atté tutore de la paroisse de cette par
toi cette cote morte le jour pendant au lieu d'un an age de l'écuyer Lais out au
pout au couvois Louis trespas et d'ancien fait l'on ne lettres l'equi Palasse

cat
Agathe
Boarg

L'an mil sept cent Soixante deux le six
vingt janvier atté tutore
dans le lieu de cette paroisse agate Boarg morte le jour pendant
au lieu de deux fait fait au couvois Michel grange et aut anglade
non lettres l'equi Palasse

cat
L'ancien
grange

L'an mil sept cent Soixante deux le six
vingt janvier atté tutore de la paroisse de cette paroisse
le jour pendant au lieu de deux fait fait au couvois
Louis Henry le grange et aut anglade non lettres l'equi Palasse

cat
Jeanne
Communal

L'an mil sept cent Soixante deux le six
vingt janvier atté tutore
dans le lieu de cette paroisse Jeanne Communal 4^e de son mariage
morte le jour pendant au lieu de deux fait fait au couvois
pout au couvois Barthelmy Dubois et aut anglade non lettres
l'equi Palasse

cat
tomette
garchon

L'an mil sept cent Soixante deux le six
vingt janvier atté tutore
dans le lieu de cette paroisse tomette garchon morte le jour
le jour pendant age de l'écuyer fait fait au couvois d'ancien
foulbonne et Jean saury d'ambourg non lettres l'equi Palasse

cat
Jean
d'ancien
grange

L'an mil sept cent Soixante deux le six
vingt janvier atté tutore
le lieu de cette paroisse Jean et Marie grange fait fait au couvois
de Jean d'ancien fait fait au couvois d'ancien fait fait au couvois
couvois d'ancien fait fait au couvois d'ancien fait fait au couvois
l'equi Palasse

~~Armes de Jean de la Roche de Jean de la Roche
C'est par la femme de Jean de la Roche naquit le sieur de la Roche
le vingt six septembre l'année de la mort de Louis le grand
par son mariage avec la fille de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche~~

Denelle
chaduyre

Le vingt six septembre l'année de la mort de Louis le grand
par son mariage avec la fille de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche

Est
Joseph
de la Roche

Languedoc le vingt six septembre l'année de la mort de Louis le grand
par son mariage avec la fille de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche

Le
Fouille
Chonion

Languedoc le vingt six septembre l'année de la mort de Louis le grand
par son mariage avec la fille de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche

Est
Catherine
Dutou

Languedoc le vingt six septembre l'année de la mort de Louis le grand
par son mariage avec la fille de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche

Louis L'ancien septième de France le vingt deuxiesme jour
anglois d'octobre l'an mil six cent et dix sept Louis anglois seigneur
jean anglois l'abbé de sainte marie de la ville de Paris pendant que
De vingt quatre ans present au conseil au royaume et jean anglois
fuer de la defunte non l'abbé de Paris Palais Royal

piere L'ancien septième de France le vingt deuxiesme jour
chomou d'octobre l'an mil six cent et dix sept pierre chomou mort le jour present
au village de sainte marie de la ville de Paris pendant que
en son vivant l'abbé de Paris et auant que de mourir l'abbé de Paris
Palais Royal

françois L'ancien septième de France le quatre et sixiesme jour
may de l'an mil six cent et dix sept françois may mort le jour
present au village de sainte marie de la ville de Paris pendant que
en son vivant l'abbé de Paris et Guillaume de la Roche l'abbé de Paris
Palais Royal

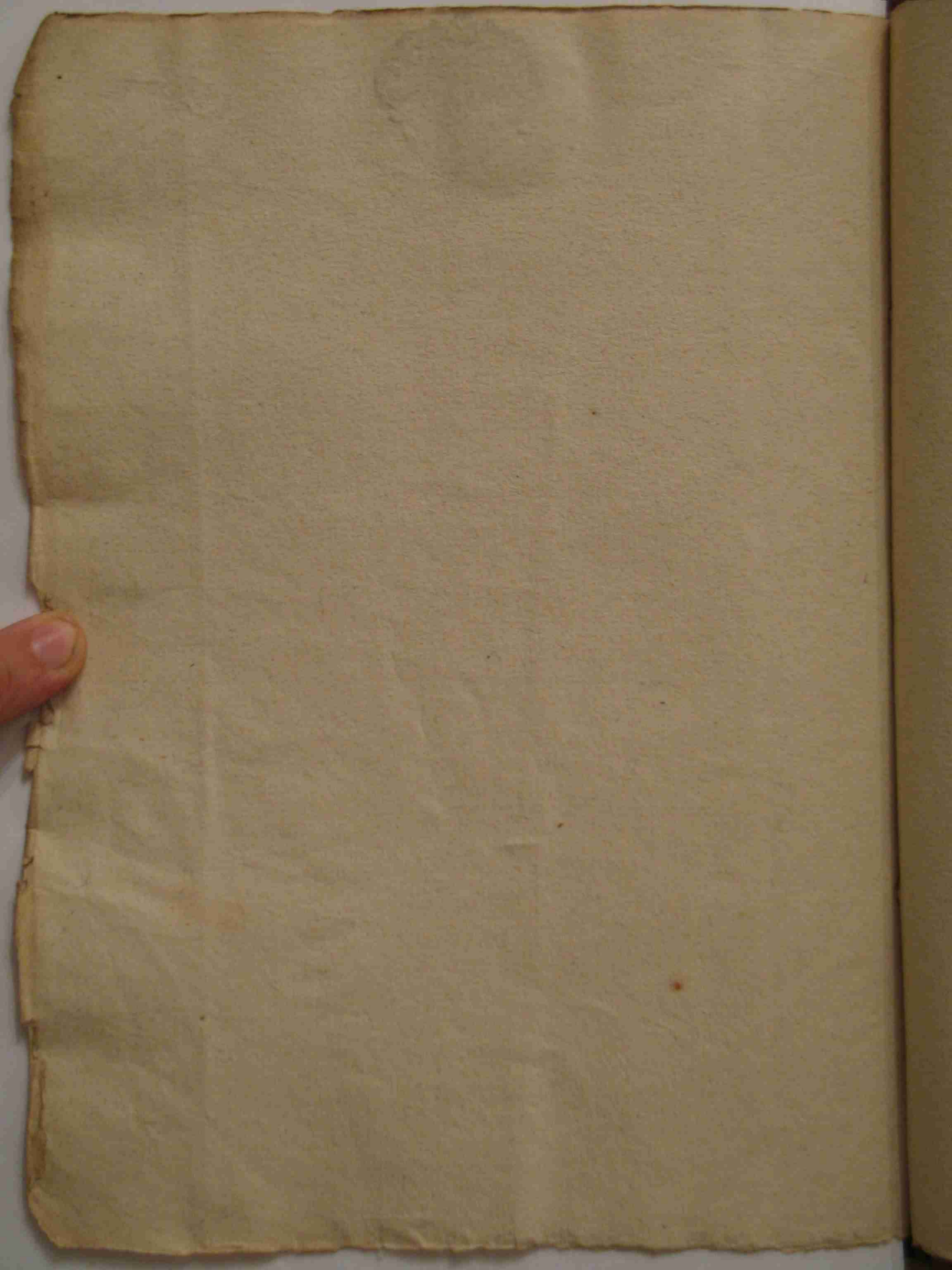
l'abbé de sainte marie L'ancien septième de France le vingt deuxiesme jour
anglois d'octobre l'an mil six cent et dix sept l'abbé de sainte marie
de la ville de Paris pendant que de la ville de Paris pendant que
l'abbé de sainte marie de la ville de Paris pendant que de la ville de Paris pendant que
chaque fois que de la ville de Paris pendant que de la ville de Paris pendant que
anglois de sainte marie de la ville de Paris pendant que de la ville de Paris pendant que
Palais Royal

piere L'ancien septième de France le vingt deuxiesme jour
montel d'octobre l'an mil six cent et dix sept pierre montel mort le jour
present au village de sainte marie de la ville de Paris pendant que
en son vivant l'abbé de Paris et auant que de mourir l'abbé de Paris
de la ville de Paris pendant que de la ville de Paris pendant que
Palais Royal



Quatre

et



64

[Faint, illegible handwriting]

1703

12

6

Sept

1

1

Huit des Dornich

[Handwritten signature]

Le premier jour de l'année...
francois...
anglade...
a jaque...
parse de handeli...
francois anglade de la fontaine qui sont sur le...
Mars

Antoine...
roux...
Le premier jour de l'année...
Antoine roux...
Mars

Bert...
Buisson...
Le premier jour de l'année...
Bert...
Mars

And...
goullan...
Le premier jour de l'année...
And...
Mars

B...
Jeanne...
Coudoyras...
Le premier jour de l'année...
Jeanne...
Mars

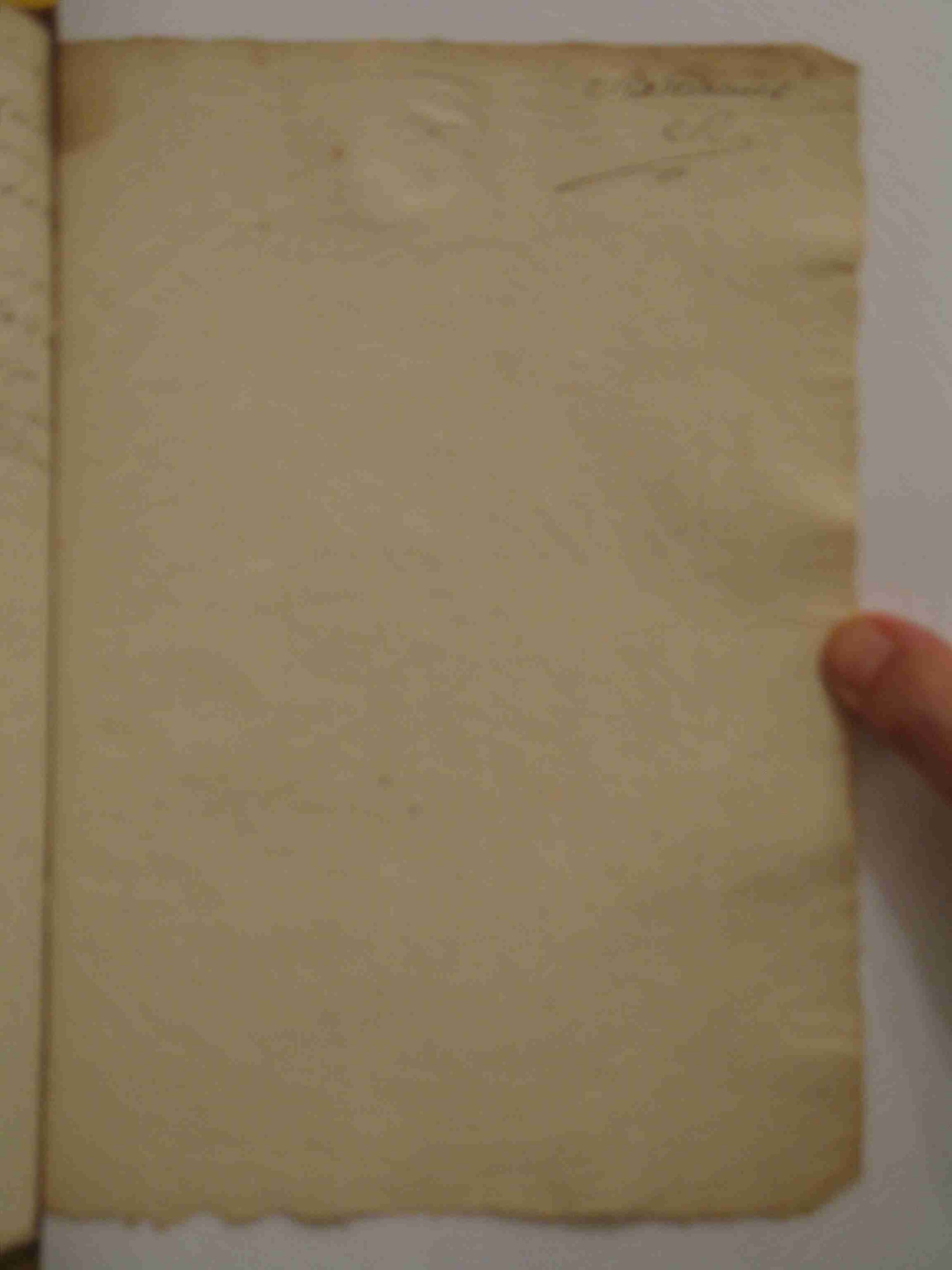
Henri...
Madet...
Le premier jour de l'année...
Henri...
Mars

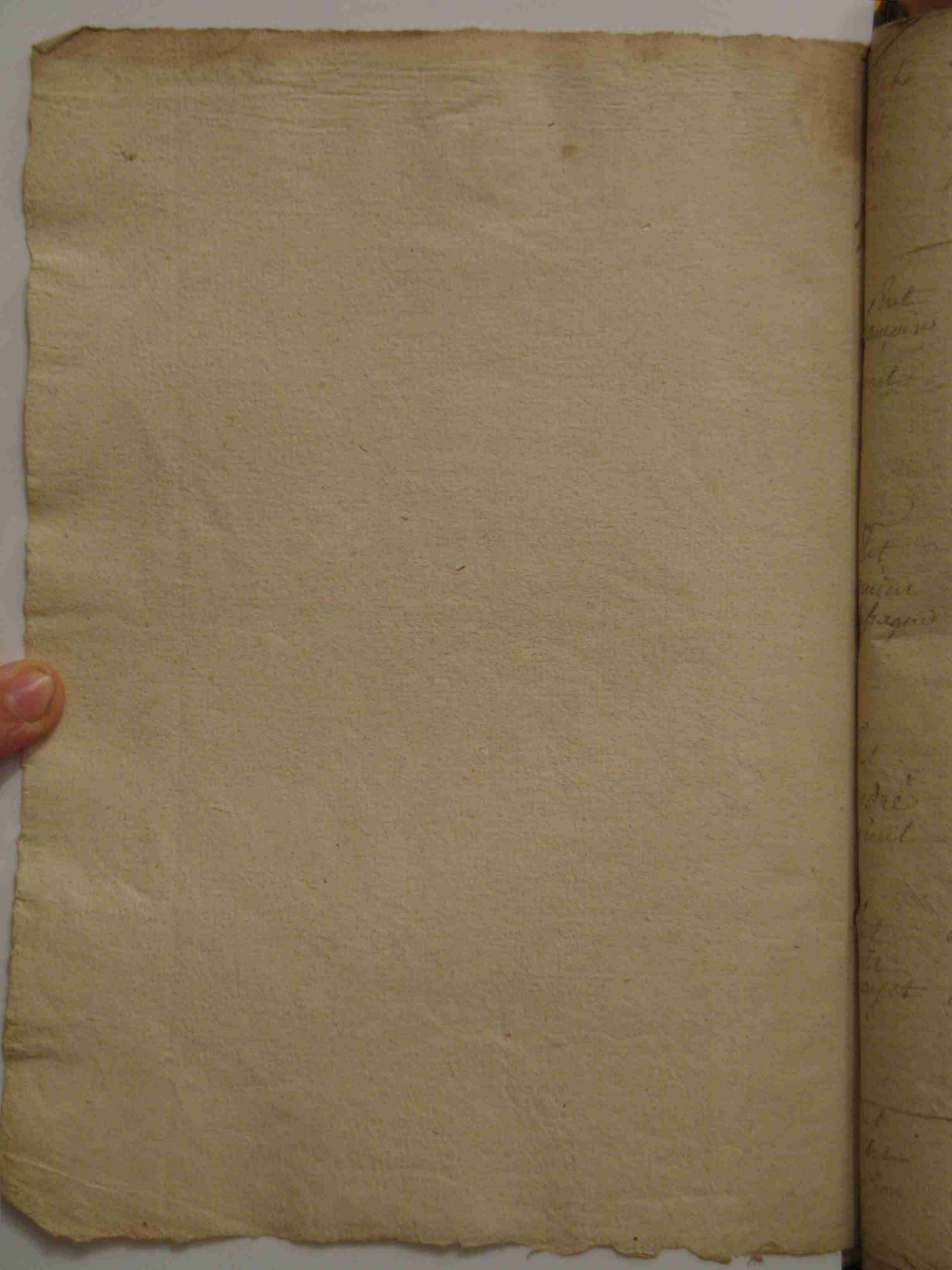
Elie
cette
de l'année
meur

au ...
Gene et alle ...
de l'année ...
catholique ...
de l'année ...

Jacqueline
meur

Progrès. L'Alain
L'année ...
Gene et alle ...
de l'année ...
catholique ...
de l'année ...





Languedoc le vingt sixième jour de May
 l'année de la naissance de Monsieur le
 Dauphin Louis le premier
 fils de Louis le grand et de la reine
 Marie d'Orléans
 par le Roy et par le Cardinal de Richelieu
 Archevesque de Lyon
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu



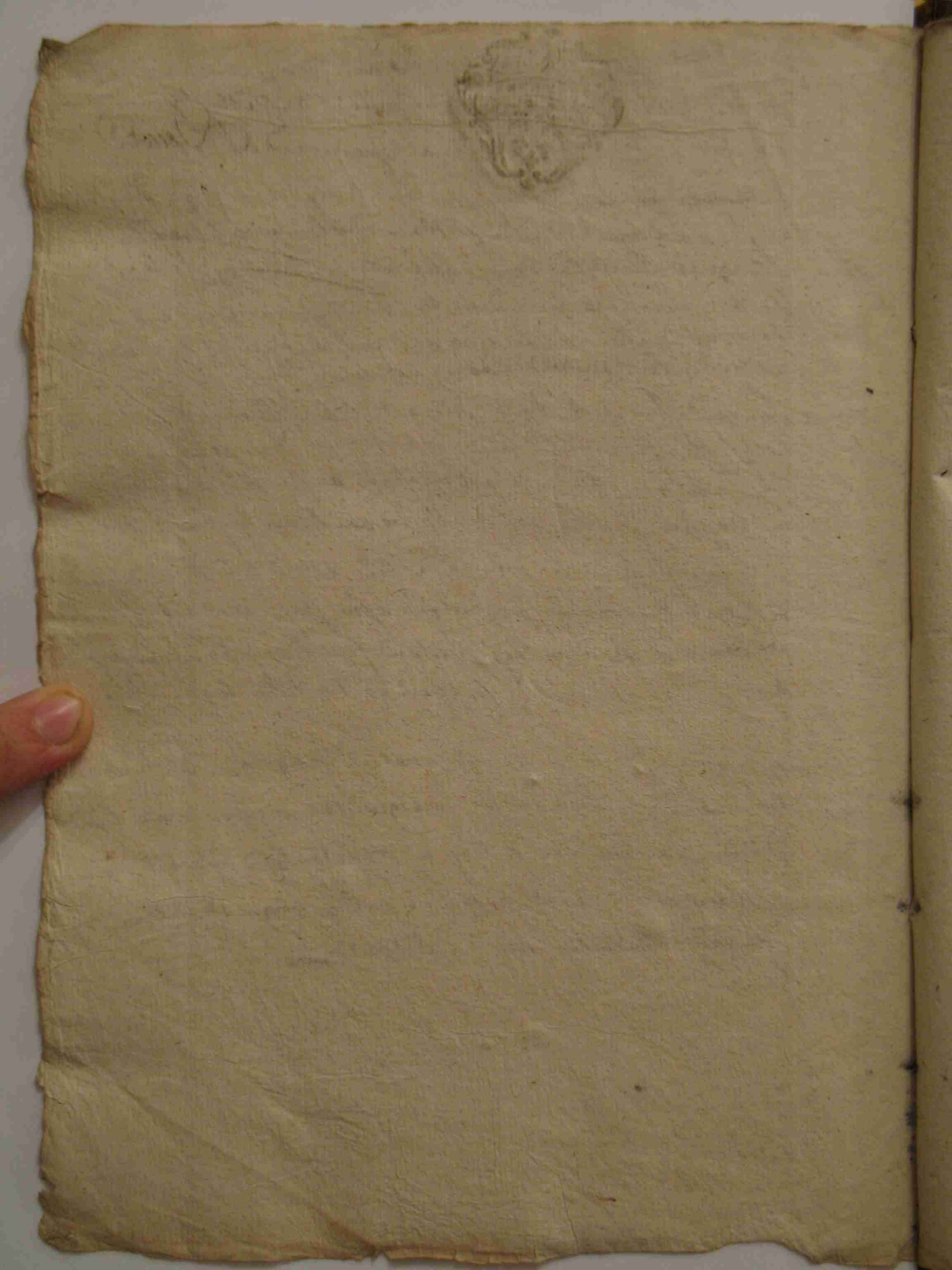
Languedoc le vingt sixième jour de May
 l'année de la naissance de Monsieur le
 Dauphin Louis le premier
 fils de Louis le grand et de la reine
 Marie d'Orléans
 par le Roy et par le Cardinal de Richelieu
 Archevesque de Lyon
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu

Languedoc le vingt sixième jour de May
 l'année de la naissance de Monsieur le
 Dauphin Louis le premier
 fils de Louis le grand et de la reine
 Marie d'Orléans
 par le Roy et par le Cardinal de Richelieu
 Archevesque de Lyon
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu

Languedoc le vingt sixième jour de May
 l'année de la naissance de Monsieur le
 Dauphin Louis le premier
 fils de Louis le grand et de la reine
 Marie d'Orléans
 par le Roy et par le Cardinal de Richelieu
 Archevesque de Lyon
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu

Languedoc le vingt sixième jour de May
 l'année de la naissance de Monsieur le
 Dauphin Louis le premier
 fils de Louis le grand et de la reine
 Marie d'Orléans
 par le Roy et par le Cardinal de Richelieu
 Archevesque de Lyon
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu

Languedoc le vingt sixième jour de May
 l'année de la naissance de Monsieur le
 Dauphin Louis le premier
 fils de Louis le grand et de la reine
 Marie d'Orléans
 par le Roy et par le Cardinal de Richelieu
 Archevesque de Lyon
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu
 Le Roy et le Cardinal de Richelieu





trois

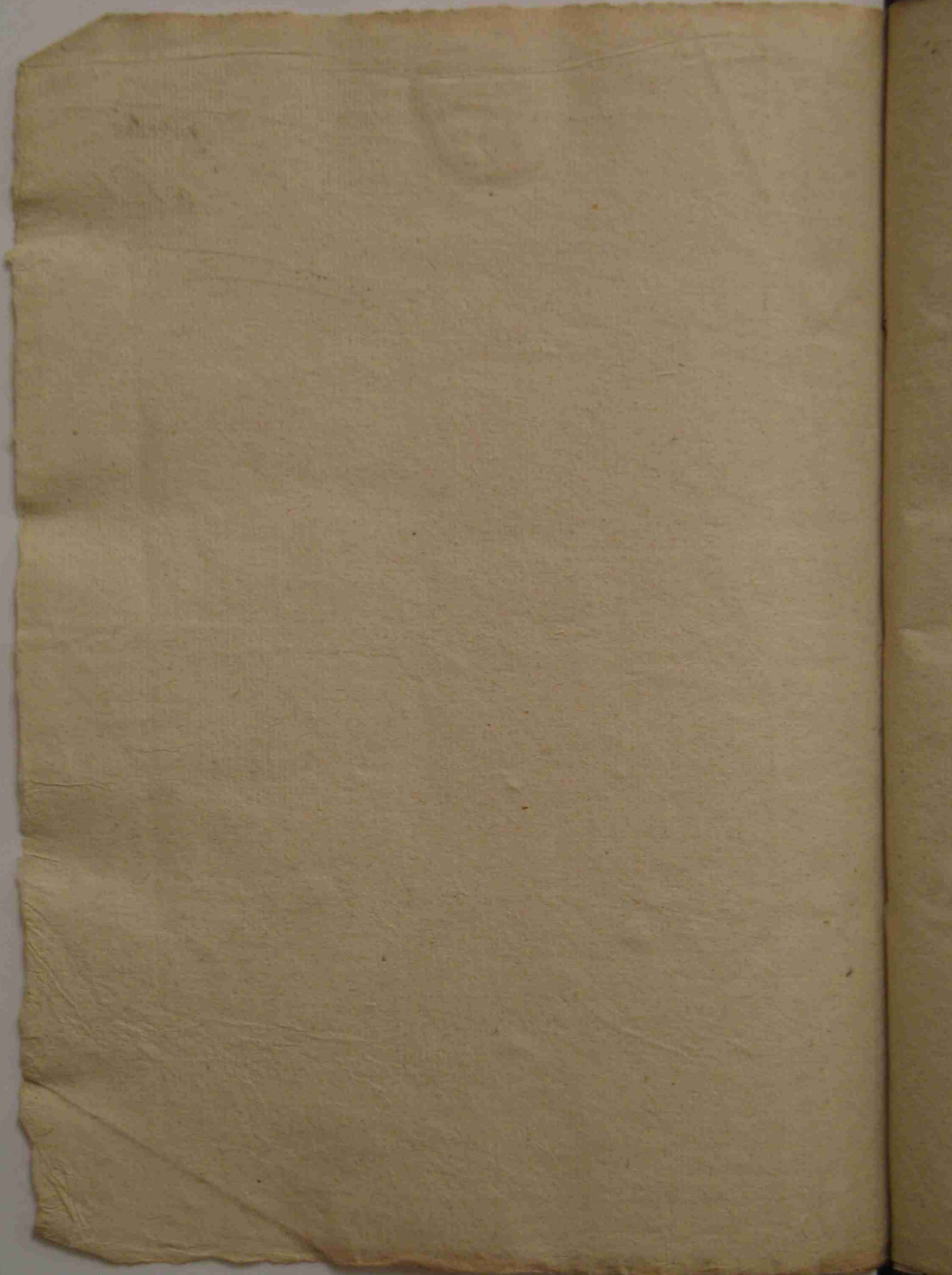
3

[A long, decorative flourish or line extending from the number 3.]



quatre

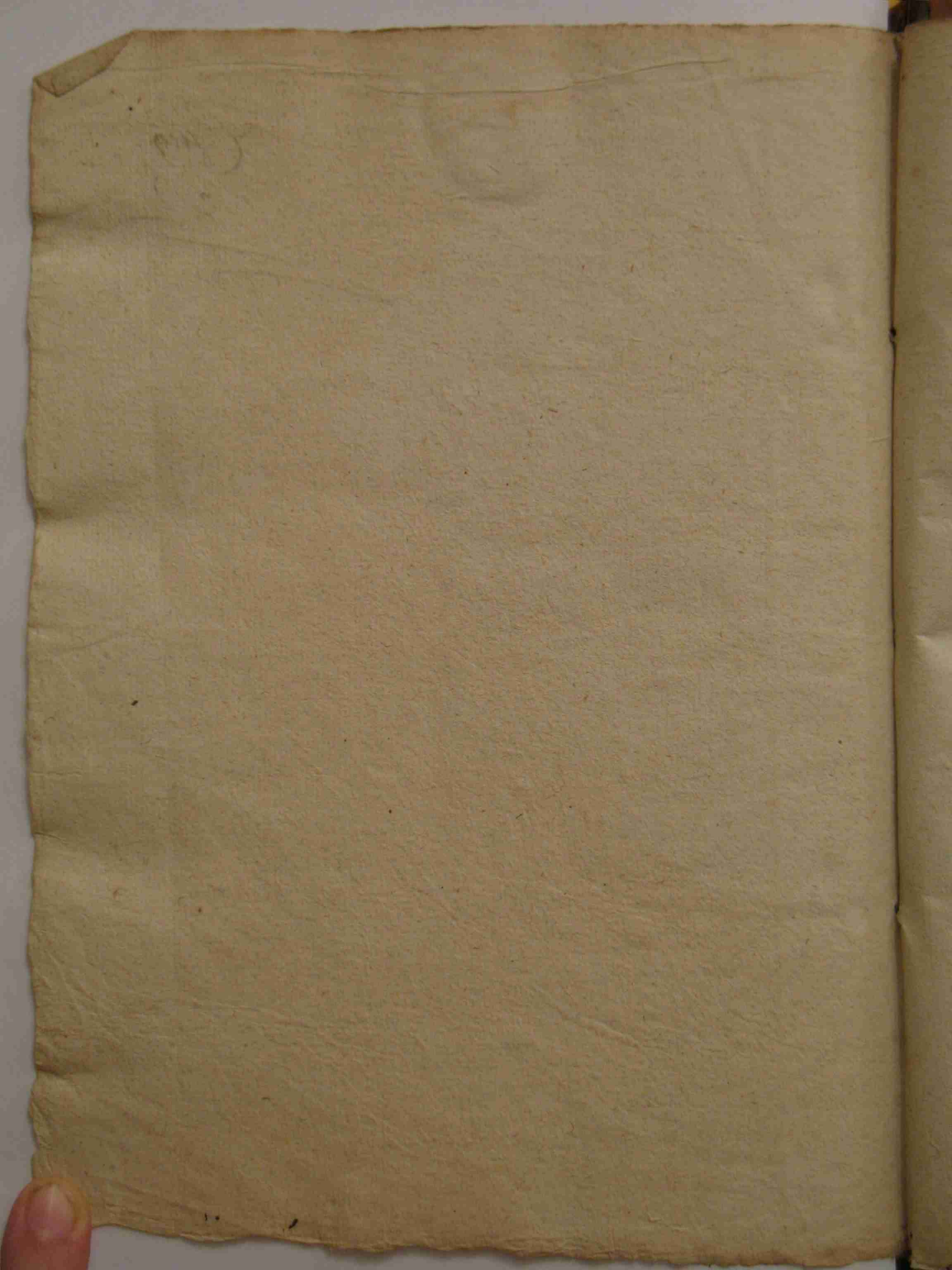
S



Aug

2

[A large, decorative flourish or signature stroke]



N. et D. de la

L

